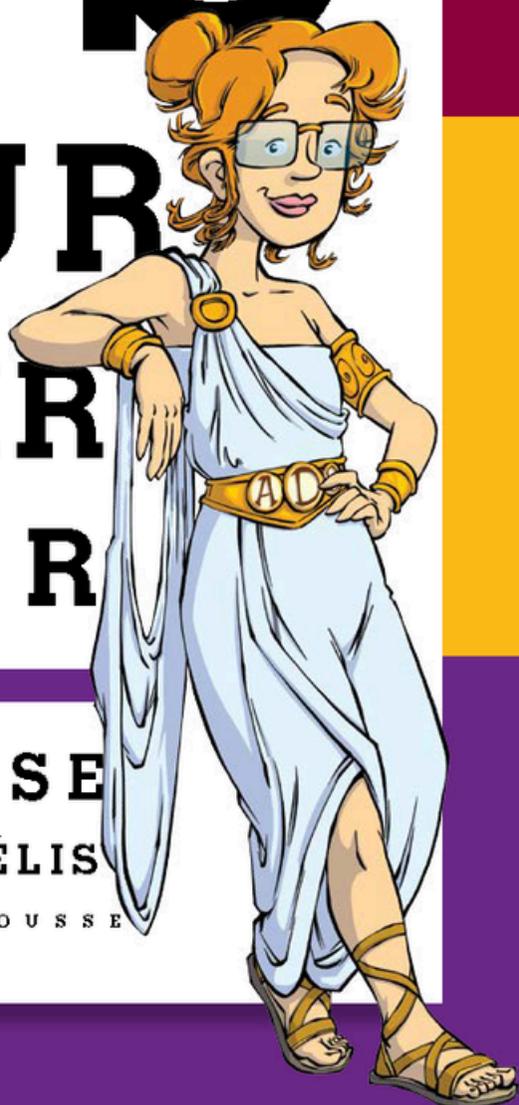


**A
DS
POUR
Y VOIR
CLAIR**

**LA DÉESSE
DE L'ADS, ADÉLIS**

PRÉSENTE SA TROUSSE



Pourquoi cette trousse?

La trousse d'outils ADS sert à faciliter l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein d'un projet, et ainsi à permettre une plus grande prise en compte des caractéristiques propres aux femmes et aux hommes.

Une des approches proposées pour cette intégration est l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). L'ADS a pour but de prévenir ou de réduire les inégalités entre les sexes en prenant en compte les réalités spécifiques des femmes et celles des hommes lors de la mise en place d'une mesure, d'un projet, d'une politique, d'un service.

Même si l'ADS peut contribuer à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, plusieurs intervenantes et intervenants s'interrogent sur cette approche. Que signifie l'ADS? Quels avantages peut-on en tirer? Quelle est la valeur ajoutée de cet outil d'analyse? Comment l'appliquer concrètement dans un projet?

Cette trousse contient des éléments de réponse à ces questions. Vous y trouverez les outils suivants :

- Un guide d'application, dont l'objectif premier est de vous aider à promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes auprès de vos partenaires et collaborateurs, de les contaminer pour qu'elles et ils utilisent cette approche et de les accompagner dans leurs efforts, mais aussi de vous aider à appliquer cette approche à vos propres initiatives. Ce guide portera peu sur la méthode (il existe d'excellents guides sur cette question), mais plutôt sur les aspects concrets d'une telle approche.
- Des grilles d'analyse, un aide-mémoire, une grille d'évaluation, des références, une mise en situation et d'autres outils qui rendront vos apprentissages plus concrets. Ces outils se retrouvent sur la clé USB fournie avec la trousse.

À qui s'adresse cette trousse?

Cette trousse est pour vous, si...

- vous désirez parfaire vos connaissances sur l'ADS;
- vous devez intégrer l'ADS à un projet;
- vous souhaitez promouvoir cette approche auprès de vos partenaires;
- vous doutez de la valeur ajoutée que l'ADS apporte à un projet.

Comment utiliser le guide?

Le guide a été conçu pour vous offrir un maximum de souplesse. Il contient une série de fiches d'information que vous pouvez consulter selon vos besoins et dans l'ordre que vous souhaitez.

Ces fiches d'information sont regroupées par modules de la manière suivante :

- Module 1 : L'égalité au cœur de l'ADS
- Module 2 : Faire connaissance avec l'ADS
- Module 3 : Maîtriser l'approche ADS
- Module 4 : Développer nos stratégies

Ce guide veut vous aider à faire vos premiers pas et à vous accompagner à mesure que vous vous familiarisez avec le concept et les possibilités fantastiques que l'analyse différenciée selon les sexes vous offre pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité.



MO DU LE 1

L'égalité
au cœur
de
l'ADS

DES LUNETTES POUR L'ÉGALITÉ

L'égalité entre les femmes et les hommes est accomplie lorsque les femmes et les hommes ont la possibilité d'exercer tous leurs droits à la mesure de leur potentiel et de contribuer à l'évolution culturelle, économique, politique et sociale de leur communauté et de bénéficier de cette évolution.

Au Québec, on dit souvent que nous avons atteint l'égalité de droit mais que l'égalité de fait n'est pas tout à fait gagnée. En effet, malgré tous les progrès réalisés, il reste encore des avancées à faire pour que les femmes deviennent les égales des hommes.

Comment expliquer que, à niveau de scolarité comparable, le revenu moyen des femmes reste toujours en deçà de celui de leurs confrères masculins dans le cadre d'un emploi à temps plein, que les jeunes filles se cantonnent dans des secteurs d'emploi dits « traditionnellement féminins », que la maternité grève encore si lourdement la progression de carrière et la situation économique des femmes, que les femmes soient toujours les principales victimes de la violence conjugale, qu'elles arrivent difficilement à dépasser le fameux plafond de verre dans les instances de pouvoir tant locales, régionales ou nationales, qu'elles soient à caractère économique, politique, culturel ou religieux.

De plus, certaines de nos avancées peuvent être mises en péril par de nouvelles lois ou de nouvelles politiques. Nos acquis demeurent fragiles. Par ailleurs de nouvelles problématiques émergent (hypersexualisation de l'espace public, montée des intégrismes religieux, etc.) apportant leur lot de défis.

Conséquemment, il est faux de croire que l'égalité est chose faite et qu'il n'y a plus à intervenir. Il faut donc poursuivre les actions en faveur de l'égalité et maintenir sa vigilance pour empêcher les reculs et prévenir de nouvelles situations d'inégalités.

L'égalité repose sur le principe de justice envers les femmes et les hommes par l'adoption de mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales. C'est ici que l'analyse différenciée selon les sexes devient une approche intéressante, puisqu'elle poursuit le but de lutter contre les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

L'ÉGALITÉ REPOSE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS:

- L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont identiques, mais que les droits et les possibilités auxquels aspire tout individu ne sont pas tributaires du fait d'être une femme ou un homme.
- L'égalité peut se traduire aussi bien par un traitement strictement identique de toutes les catégories (par exemple, en matière salariale) que par un traitement différent, c'est-à-dire tenant compte des différences (par exemple, la maternité).
- L'égalité entraîne la prohibition de toutes discriminations et la mise en œuvre des moyens pour y arriver.

QUELQUES STATISTIQUES SEXUÉES VUES DE PRÈS

Au Québec, on s'entend pour dire que les femmes sont égales en droits. Par contre, le passage à une véritable égalité de fait ne s'est pas encore produit totalement, comme ces quelques statistiques le démontrent.

La situation familiale

- Il y a 365 510 familles monoparentales au Québec. En 2011, 76 % de ces familles étaient dirigées par une femme.

Le travail

- En 2012, 68,6 % des femmes actives de 15 ans et plus exerçaient un emploi à temps plein, contre 80,1 % de leurs homologues masculins.
- Toujours en 2012, 25,4 % des femmes travaillaient à temps partiel contre 11,7 % des hommes.
- La concentration professionnelle des femmes s'est accrue depuis le début de la décennie. En 2006, les dix principales professions exercées par les femmes regroupaient, en effet, 32,9 % de la main-d'oeuvre féminine, en hausse par rapport aux 31,4 % de 2001.
- Lorsqu'elles s'insèrent en emploi, les jeunes femmes ne récoltent pas les bénéfices espérés de leur scolarisation poussée. Quel que soit leur niveau d'études, les femmes gagnent, à leur entrée sur le marché du travail, un salaire hebdomadaire brut inférieur à celui des hommes. Par exemple, en 2011, celui des diplômées de baccalauréat se chiffrait à 861 \$ et celui des diplômées de maîtrise à 1 119 \$. Leurs confrères gagnaient respectivement 923 \$ et 1 241 \$.

Le revenu

- En 2010, les femmes ont perçu, en moyenne, des revenus de toutes sources qui totalisent 29 200 \$, ce qui représente 73,7 % des revenus totaux moyens des 39 000 \$ reçus par les hommes.
- Si l'on se limite aux revenus d'emploi, les gains des femmes et ceux des hommes sont encore loin de la parité. En 2010, le revenu d'emploi des femmes travaillant à temps plein toute l'année correspondait à 77,1 % de celui des hommes, comparativement à 79,4 % en 2000.



- En 2011, 59,8 % des travailleurs rémunérés au taux du salaire minimum étaient des femmes.
- 40,5 % des femmes qui sont titulaires d'un certificat d'études post-secondaires et qui travaillent à temps plein toute l'année gagnent un revenu d'emploi inférieur à 30 000 \$. Ce sort est partagé par moins du quart (22,6 %) de leurs homologues masculins. Notons que le seuil de faible revenu MPC (mesure du panier de consommation) varie au Québec entre 28 197 \$ et 30 147 \$ pour une personne seule, selon le type de collectivité rurale ou urbaine.
- Bien qu'elles travaillent à temps plein toute l'année, 41,2 % des femmes qui n'ont pas complété leurs études secondaires gagnent un revenu d'emploi inférieur à 20 000 \$, contre 24,9 % pour les hommes.

La santé

- L'espérance de vie des femmes à la naissance atteint 83,6 ans en 2009-2011, alors que celle des hommes est de 79,4 ans.
- En 2006, les femmes souffrant d'une incapacité forment, au Québec, 12,8 % de la population féminine de 15 ans et plus. Chez les hommes, la proportion est de 10,9 %.
- En 2011, 23,9 % des victimes de crimes contre la personne ont été agressées dans un contexte conjugal. Les femmes constituent 81 % des victimes d'infractions perpétrées en contexte conjugal.

Les loisirs et l'emploi du temps

- Le taux de participation des femmes aux activités domestiques est de 90,5 % et celui des hommes est de 79,1 %.
- En 2006, 64,6 % des heures consacrées bénévolement aux soins ou à l'aide aux personnes âgées par des personnes y passant plus de 5 heures par semaine, le sont par des femmes.

Le pouvoir

- À l'Assemblée nationale, 32,8% des députés sont des femmes, en octobre 2012.
- À la suite des élections de novembre 2013, les femmes représentaient %%% des conseillers et %%% des maires.
- Dans les conférences régionales des élus (CRÉ), les femmes constituent, en 2011, 26,5 % des membres des conseils d'administration et 26,1 % de ceux du conseil exécutif. C'est un recul marqué par rapport à 2009, année au cours de laquelle les femmes occupaient respectivement 29,1 % et 31,1 % des sièges dans les conseils d'administration et les conseils exécutifs des CRÉ.
- En 2010, les femmes occupaient 15,8 % des sièges dans les conseils d'administration des 100 plus grandes sociétés québécoises.

Source : Conseil du statut de la femme, *Portrait des québécoises en 8 temps*, Édition 2013.

VOIR EN TROIS DIMENSIONS

Quelques concepts utiles

Lorsque vous utilisez les lunettes ADS, vous avez besoin de quelques accessoires. Ce sont des concepts apparentés à cette approche et qui constituent la base de celle-ci.

Quelques définitions

- **Équité** : L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer cette équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales. L'équité mène à l'égalité.¹
- **Égalité** : On entend par égalité entre les sexes le fait que les femmes et les hommes ont des chances égales de réaliser leurs pleins droits et leur potentiel et de contribuer à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle de la société tout en profitant également de ces changements. L'égalité entre les femmes et les hommes n'implique pas que les femmes et les hommes deviennent identiques, mais qu'ils aient des possibilités et des chances égales dans l'existence.
- **Discrimination systémique** : elle s'inscrit dans les règles, les pratiques, les schèmes culturels et les méthodes utilisées dans un milieu donné. Sans qu'il n'y ait nécessairement intention ou conscience de discriminer, ces façons de faire ont pour effet de pénaliser un groupe social, ici les femmes.²

Pour les femmes, la discrimination systémique repose sur la reconduction d'un système basé sur la tradition patriarcale. Elle s'appuie sur la socialisation des genres et l'intégration de rôles différenciés selon le sexe. En maintenant les femmes et les hommes dans des rôles prédéterminés, la division sociale des sexes défavorise les femmes lorsqu'elles veulent se réaliser en dehors de leur rôle traditionnel et exercer pleinement leurs aptitudes et leurs droits.

Sources :

1. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), *Trousse de formation Genre et Développement – CQFD*, 2004, p. 36-37.
2. Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, 2006, p. 27.



DIFFÉRENTES LUNETTES POUR L'ÉGALITÉ

Au Québec, trois approches existent pour favoriser l'égalité.

1. L'approche **spécifique**

L'approche spécifique vise à corriger les inégalités persistantes envers les femmes, qui résultent notamment d'une discrimination systémique. Ainsi, les mesures correctrices viseront exclusivement les femmes.

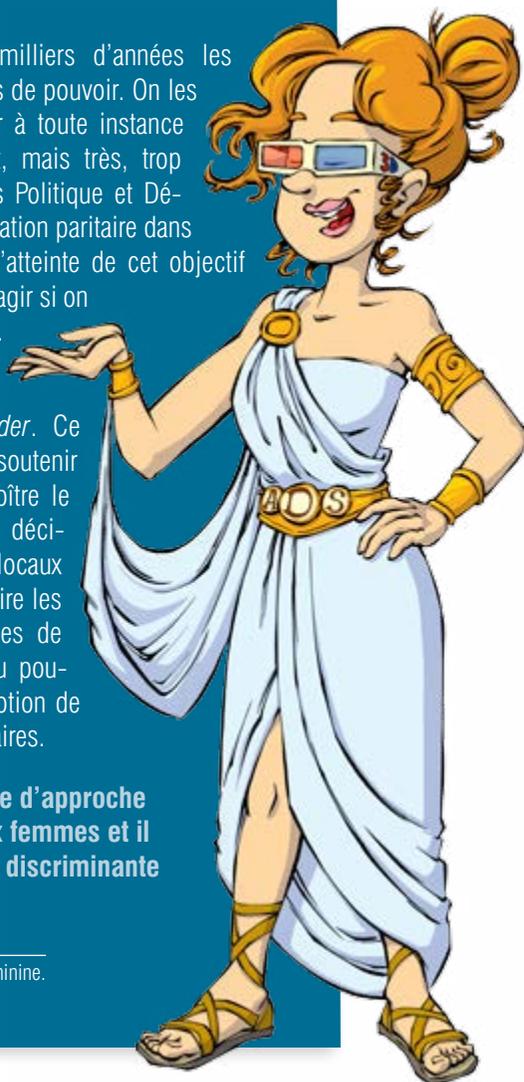
EXEMPLE D'UNE MESURE EXCLUSIVEMENT POUR LES FEMMES

Depuis des centaines, voire des milliers d'années les femmes ont été exclues des instances de pouvoir. On les jugeait trop émotives pour participer à toute instance démocratique. Les choses changent, mais très, très lentement. Selon le Groupe Femmes Politique et Démocratie, les projections de représentation paritaire dans les institutions municipales situent l'atteinte de cet objectif démocratique... en 2057! Il faut donc agir si on veut accélérer l'atteinte de cet objectif.

Le gouvernement du Québec a créé le programme *À égalité pour décider*. Ce programme d'aide financière vise à soutenir des projets qui ont pour but d'accroître le nombre de femmes dans les postes décisionnels et dans les lieux de pouvoir locaux et régionaux. On veut également réduire les obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement à l'exercice du pouvoir, entre autres, en faisant la promotion de modèles et de comportements égalitaires.

Ce programme est un bon exemple d'approche spécifique : il ne s'adresse qu'aux femmes et il veut corriger une situation qui est discriminante pour celles-ci.

Source : Site Web du Secrétariat à la condition féminine. [www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=32].



2. L'approche **transversale**

Cette approche vise la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des décisions gouvernementales ainsi que dans les décisions des instances locales et régionales. Elle s'assure que les initiatives aillent dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes ou, du moins, n'y contreviennent pas.



L'ADS s'inscrit dans cette approche, puisqu'elle vise à prévenir ou à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Les mesures peuvent viser les femmes comme les hommes.

POLITIQUE D'ÉGALITÉ

L'adoption d'une politique d'égalité dans une municipalité ou une organisation vise à établir les balises qui permettront de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle vient reconnaître officiellement la préoccupation qu'accorde une municipalité ou une organisation à l'égalité dans sa gouvernance et ses services. En mars 2013, plus d'une vingtaine de politiques municipales d'égalité étaient en vigueur (principalement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi qu'à la ville de Montréal).

Source : Secrétariat à la condition féminine, *L'égalité au cœur des municipalités*, dépliant d'information, 2013.

3. L'approche **sociétale**

Cette approche amène l'État à rechercher la mobilisation des différents acteurs sociaux pour atteindre l'égalité de fait. On vise ici à instaurer une culture de l'égalité dans les institutions et les organisations québécoises.

N'OUBLIEZ PAS

Les trois approches mentionnées visent toutes les trois un même objectif, soit l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais il faut se rappeler que chacune de ces trois approches est nécessaire.

« [...] si l'approche spécifique et l'analyse différenciée partagent le même objectif, il importe d'insister, à l'instar de plusieurs spécialistes, sur le fait que l'analyse différenciée ne peut en aucun cas se substituer à l'approche correctrice ou spécifique. Elle s'y ajoute. L'approche spécifique vise à mettre en place des mesures pour corriger les situations de discrimination toujours persistantes. De telles mesures continueront d'être nécessaires tant et aussi longtemps que subsistera la discrimination systémique. »

Afin de choisir l'approche appropriée à votre cas, consultez le document *Choisir notre paire de lunettes?* que vous trouverez sur la clé USB.

Source : Relais-femmes et Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick, *Séminaires sur le budget genré et l'analyse inclusive selon le genre*, compte rendu, février 2013.

Source générale : Culture, Communications et Condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes, Formation en accompagnement-conseil sur des projets intégrant l'ADS*, Mars 2012, p.20-23

1

Table de concertation
du mouvement



des femmes
de la Mauricie

www.tcmfm.ca



Table de concertation
du mouvement des femmes
Centre-du-Québec

www.femmescentreduquebec.qc.ca

MO DU LE 2



Faire
connaissance
avec l'ADS

UTILISER UNE NOUVELLE PAIRE DE LUNETTES

L'ADquoi?

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est un outil permettant de mieux comprendre les causes des inégalités entre les femmes et les hommes dans nos sociétés et de suggérer des stratégies appropriées pour y remédier. Son objectif est de réaliser l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.¹

En prenant en compte les différences (biologiques, économiques, sociales, culturelles, etc.) entre les femmes et les hommes lors de la mise en place d'une initiative, une organisation :

- raffine sa connaissance des réalités vécues par les femmes et par les hommes;
- met en lumière les différences pouvant exister entre ces réalités;
- constate les effets distincts de l'initiative sur les femmes et sur les hommes;
- réalise des actions concrètes afin de répondre plus efficacement aux réalités et besoins des femmes et des hommes.

Utiliser l'ADS dans un processus d'implantation d'une initiative, c'est mettre une nouvelle paire de lunettes à double foyer. Elle nous permet de regarder deux réalités différentes et d'en dégager les enjeux pour les deux sexes. En procédant ainsi, la lecture de notre communauté s'en trouve enrichie.

INITIATIVE.
Pour les auteures, ce terme peut référer à une politique, à un programme, à un projet, à un service ou à une mesure à l'intention des citoyennes et citoyens.



De plus, l'ADS est :

- une **approche préventive**, puisqu'elle permet de discerner, au cours de la réalisation d'une initiative, les conséquences sur les femmes et sur les hommes que sa mise en place pourra avoir;
- une **approche évaluative**, puisqu'elle permet d'évaluer si l'initiative mise en place a un effet positif pour les femmes et pour les hommes concernant l'égalité;
- une **approche corrective**, parce qu'elle permet, en cas de résultats distincts d'une initiative sur les femmes et sur les hommes, d'apporter les correctifs nécessaires afin de mieux répondre aux besoins différenciés des femmes et des hommes.

Source : Gouvernement du Québec, Santé et Services sociaux, *Analyse différenciée selon les sexes dans le secteur de la santé et des services sociaux*, Guide mémoire, 2011. p. 4-5.

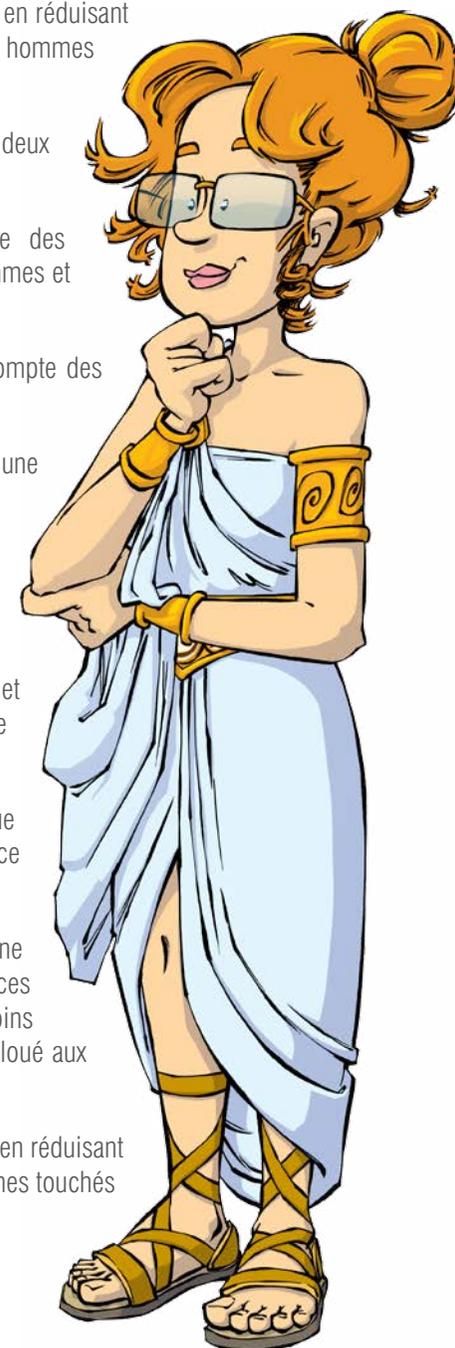
VOIR MIEUX ET AUTREMENT

La valeur ajoutée de l'ADS

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) invite à regarder l'intervention projetée à travers une nouvelle paire de lunettes. Celle-ci comporte plusieurs avantages au moment de mettre en place une intervention.

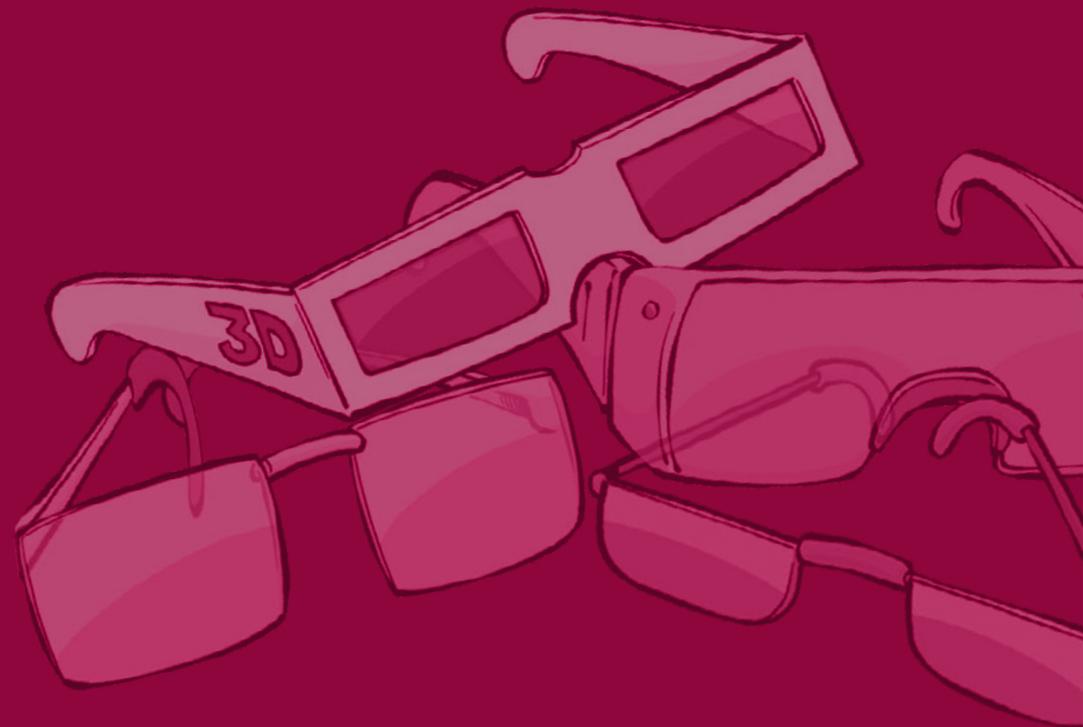
Ces nouvelles lunettes permettent :

- d'atteindre l'égalité de fait en prévenant ou en réduisant les inégalités entre les femmes et les hommes touchés par une initiative;
- de mettre en relief les particularités des deux sexes;
- de produire une meilleure connaissance des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes;
- d'intervenir plus efficacement en tenant compte des situations de toutes et tous;
- de briser l'apparence de la neutralité d'une solution;
- d'éviter les effets dommageables dès le départ pour ne pas avoir à les corriger par la suite;
- d'identifier les enjeux pour les femmes et pour les hommes dans une problématique donnée;
- de prendre des décisions plus justes, puisque raffinées par une plus grande connaissance des personnes rejointes par l'organisme;
- de gérer de façon efficace le budget d'une initiative parce qu'elle cible les ressources humaines et financières liées aux besoins des femmes et des hommes. Le budget alloué aux mesures est ainsi optimisé;
- d'atteindre l'égalité de fait en prévenant ou en réduisant les inégalités entre les femmes et les hommes touchés par une initiative.





SI ON AVAIT FAIT UNE ADS



Un exemple qui parle...

Éviter des effets dommageables pour ne pas avoir à les corriger ensuite

Dans les années 1980, une décision juridique avait « désassurée » la vasectomie alléguant que cet acte n'était pas médicalement requis. En conséquence, les médecins avaient le droit de fixer le tarif de cette intervention et de facturer directement leurs clients.

Une ADS aurait permis d'anticiper deux effets non désirés de cette décision légale :

1. Une inégalité entre les femmes et les hommes

- Les hommes étaient désormais obligés de payer pour la vasectomie, alors que les femmes avaient toujours accès gratuitement à la ligature des trompes : il y avait donc inégalité dans l'accès gratuit aux méthodes contraceptives.
- La ligature des trompes est une intervention qui comporte un plus grand risque de complications que la vasectomie. À cause de cette décision, les femmes risquaient de recourir en plus grand nombre à la ligature des trompes, s'exposant ainsi à une intervention plus risquée pour leur santé. Il y avait inégalité en termes d'accès à la santé et au bien-être.
- Les hommes partageaient moins la responsabilité de la planification des naissances. Il y avait inégalité vis-à-vis de la responsabilité à l'égard de la contraception.

2. Une augmentation des coûts sociaux liés à la planification des naissances

- Contrairement à la vasectomie, qui se pratiquait facilement en cabinet privé et à coût moindre, la ligature des trompes était une intervention qui exigeait une hospitalisation et pour laquelle les honoraires médicaux étaient plus élevés. Ainsi, la « désassurance » de la vasectomie, dans la mesure où elle entraînait une augmentation du nombre de ligatures des trompes, contribuait à hausser les dépenses publiques consacrées aux stérilisations plutôt qu'à les diminuer. Pourtant, à première vue, on aurait pu penser que la décision légale constituait une économie de coûts pour le système santé.

En 1986, la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec a donc été modifiée afin d'y inscrire explicitement la gratuité des stérilisations pratiquées pour des raisons de planification des naissances. De ce fait, la vasectomie n'a plus été tarifiée. Ainsi, le gouvernement a contribué à assurer un meilleur contrôle des dépenses dans ce domaine, à minimiser les complications médicales et à faire en sorte que les hommes participent plus activement à la planification des naissances.

Source : Secrétariat à la condition féminine, Cahier des formatrices, *Séances de sensibilisation et de formation*, octobre 2011, p. 105.

UNE VISION CONCRÈTE DE L'ADS

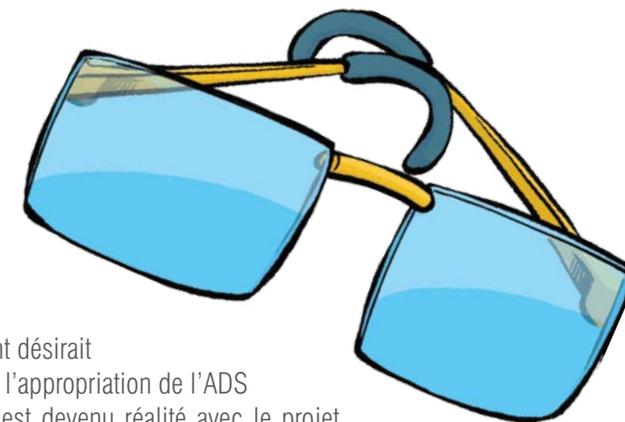
Voici des exemples de projets qui tiennent compte des réalités des femmes et des hommes grâce à l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Prévention de la détresse psychologique et du suicide chez les aînés

En 2006, la Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec a décidé de s'attaquer à la problématique de la détresse psychologique et du suicide chez les personnes aînées, puisque le taux de suicide chez les aînés de cette région était alarmant. Dès les premiers balbutiements de l'initiative, l'ADS a été intégrée à toutes les étapes de réalisation du projet *Prévention détresse psychologique et suicide chez les aînés*. (Vous trouverez une description détaillée de ce projet sur la clef USB)

Avec l'ADS, la Table régionale des personnes aînées a pu mettre en œuvre les actions prévues au plan d'action en fonction des réalités spécifiques des femmes et des hommes. Par exemple, compte tenu des différences observées, la promotion des sensibilisations se sont faites différemment en intégrant les réalités des femmes et des hommes.

De plus, la Table a développé un cahier d'atelier pour les personnes intervenant auprès des personnes aînées afin qu'elles puissent mieux comprendre la problématique du suicide chez les femmes et les hommes aînés et aussi reconnaître les signes précurseurs différenciés du suicide selon les sexes.



Raccrochage scolaire

Le comité égalité de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent désire favoriser la concrétisation et l'appropriation de l'ADS dans un projet. Ce souhait est devenu réalité avec le projet *L'Accessible* mené en collaboration avec l'équipe du Centre D'Main de femmes.

À la fin du projet, ses responsables ont constaté l'existence de différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes concernant le raccrochage scolaire. Ils ont pu proposer des pistes de solutions à partir des interventions des participantes et participants et de l'analyse faite en fonction du sexe.

Une affaire de cœur¹

Depuis longtemps, la majorité des recherches sur les maladies cardiovasculaires en matière de prévention, de diagnostic et de traitement étaient réalisées auprès des hommes. Une vision renouvelée des deux sexes a révélé que les symptômes se manifestaient de façon différente pour les femmes et les hommes. Il a donc été possible d'adapter l'information et la prévention des maladies cardiovasculaires aux besoins des femmes.

Entre deux arrêts²

La sécurité urbaine est l'un des enjeux municipaux majeurs. Une ADS a permis d'établir que quatre fois plus de femmes que d'hommes avaient peur de sortir seules le soir dans leur quartier. À la suite de ce constat, la société de transport de la ville de Montréal a donc mis en place un service *Entre deux arrêts* permettant à celles qui le désiraient de descendre en soirée à l'endroit de leur choix sur le parcours pour se rapprocher de leur destination, et ainsi accroître leur sécurité. (Vous trouverez une description détaillée de ce projet sur la clef USB)



Source : Gouvernement du Québec, Secrétariat à la condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales*, Guide synthèse, 2007, p. 23-24.

2

Table de concertation
du mouvement

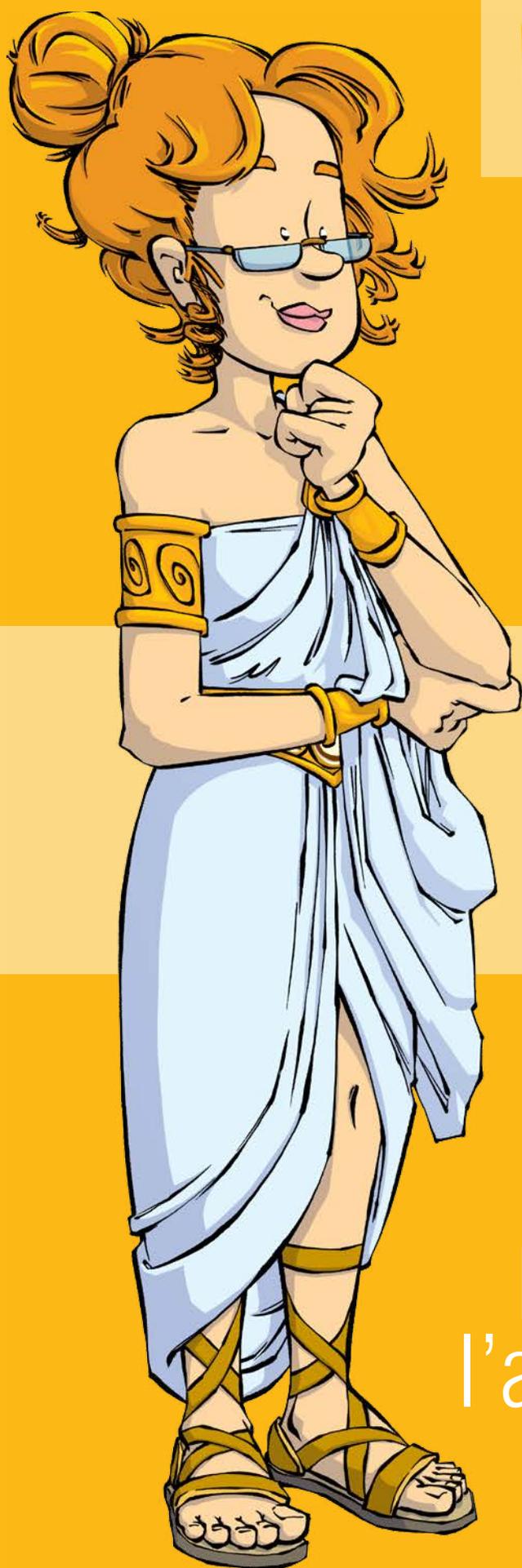


des femmes
de la Mauricie

www.tcmfm.ca



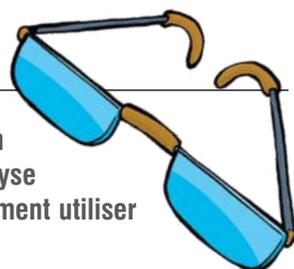
www.femmescentreduquebec.qc.ca



MO DU LE 3

Maîtriser
l'approche
ADS

METTRE SES LUNETTES ADS



Vous vous apprêtez à mettre une initiative en place et vous avez décidé d'y appliquer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Voici comment utiliser vos lunettes ADS.

Rappel des caractéristiques de l'ADS

- L'ADS est un outil qui sert à mobiliser toutes les instances en vue de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.
- L'ADS est une approche préventive, parce qu'elle s'applique au début de l'élaboration d'une initiative.
- L'ADS s'intéresse à tous les déterminants socioéconomiques qui caractérisent les deux sexes.
- L'ADS prévoit à l'avance les impacts ou les effets différents des mesures sur les femmes et sur les hommes.
- L'ADS est une approche génératrice de solutions concrètes, puisqu'elle favorise la mise en place d'actions qui diminuent les situations d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Un processus d'intégration en plusieurs étapes

L'ADS est un processus continu qui traverse toutes les étapes habituelles de la réalisation d'une initiative. Vous connaissez déjà ces étapes, il s'agit :

- de décrire la problématique,
- d'analyser le portrait qui s'en dégage,
- de concevoir un plan d'action, c'est-à-dire de définir les objectifs et les actions à réaliser,
- de mettre en œuvre le plan d'action,
- d'en faire le suivi et l'évaluation.

Lorsque vous voulez intégrer l'ADS à une initiative, vous reprenez exactement les mêmes étapes. Cette fois-ci, à chaque étape, vous juxtoposez la préoccupation d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. Autrement dit, vous vous assurez que votre initiative contribuera à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Description étape par étape

(Vous trouverez une description détaillée de la méthode sur la clef USB)



Étape 1 • Décrire la problématique

Dresser l'état de situation en y intégrant les données quantitatives (statistiques) et qualitatives selon les sexes.

Étape 2 • Analyser les données recueillies

À partir de l'état de situation, constater les écarts entre les femmes et les hommes et définir les enjeux potentiels propres à chaque sexe.

Étape 3 • Concevoir le plan d'action

Tenir compte des besoins des femmes et des hommes lors de la conception d'une initiative dans l'établissement du plan d'action.

- Phase 1 : Déterminer les objectifs sexués et les indicateurs en tenant compte des éléments des étapes précédentes.
- Phase 2 : Définir les activités opérationnelles.

Étape 4 • Procéder à la mise en œuvre

Déterminer la stratégie de mise en œuvre et les ressources nécessaires afin que les femmes et les hommes profitent de façon équitable de l'initiative.

Étape 5 • Faire le suivi et l'évaluation

S'assurer que les activités prévues prennent en compte les réalités différenciées des femmes et des hommes et apporter les changements nécessaires.

Source : Gouvernement du Québec, Culture, Communications et Condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes, Formation en accompagnement-conseil sur des projets intégrant l'ADS*, Mars 2012, p.3.

VOIR EN 2D

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) sert à comparer les conditions de vie des femmes et des hommes pour définir les enjeux liés aux deux sexes et ainsi mettre fin à des situations d'inégalités.

Conséquemment, la première étape de l'ADS consiste en une collecte de données pour cerner la problématique sur laquelle vous voulez agir. Pour pouvoir se faire une idée précise des réalités vécues par les femmes et par les hommes, il faut avant tout ventiler les données statistiques par sexe, c'est-à-dire recueillir des données qui vous permettent de mieux connaître la situation des femmes et des hommes.

À NOTER

Disposer de statistiques ventilées par sexe est la première étape indispensable à l'identification des différences qui existent entre les sexes.

N'OUBLIEZ PAS :

Ce qui n'est pas compté ne compte pas.

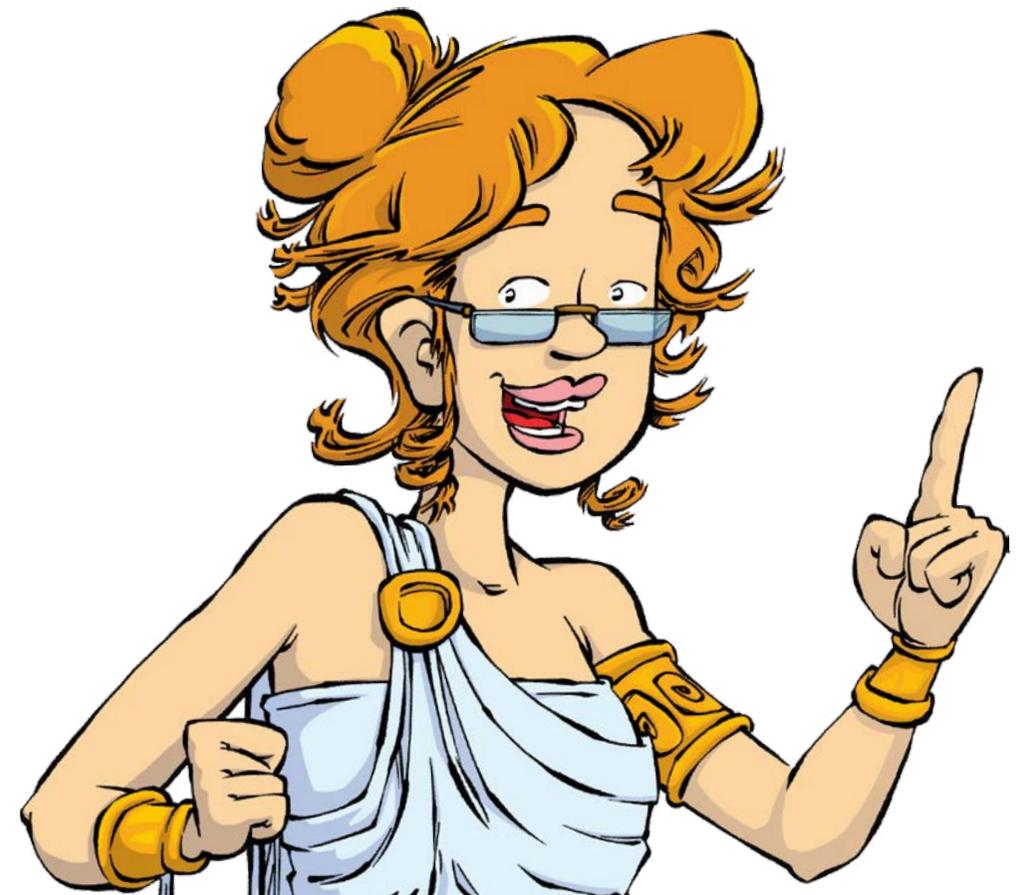


La collecte de données

(vous trouverez, sur la clef USB, une grille pour l'identification des données)

Avant de vous lancer, vous devez identifier les données pertinentes par rapport à la problématique étudiée. Il vous faudra donc :

- définir la nature des données recherchées, soit ce que vous voulez savoir pour déterminer l'état de la situation et définir la problématique;
- vérifier si vous avez les données au sein de votre organisation (vos propres statistiques ou vos rapports de recherche, votre connaissance du dossier). Vous pouvez faire le même exercice avec vos partenaires; repérer les sites Web fiables consacrés aux données quantitatives (statistiques) et s'assurer d'avoir des statistiques sexuées (voir la liste de ces sites sur la clef USB);
- en matière de données qualitatives, effectuer une recherche documentaire sur le sujet qui vous préoccupe ou consulter des organisations ou des groupes de recherche, préoccupés par le sujet;
- vérifier si l'ensemble des données est disponible et, sinon, prévoir des mécanismes pour les obtenir (consultation, sondage, collecte de données auprès de vos partenaires, etc.);
- recueillir les informations;
- s'assurer de la pertinence de l'information recueillie en fonction de l'intervention projetée.



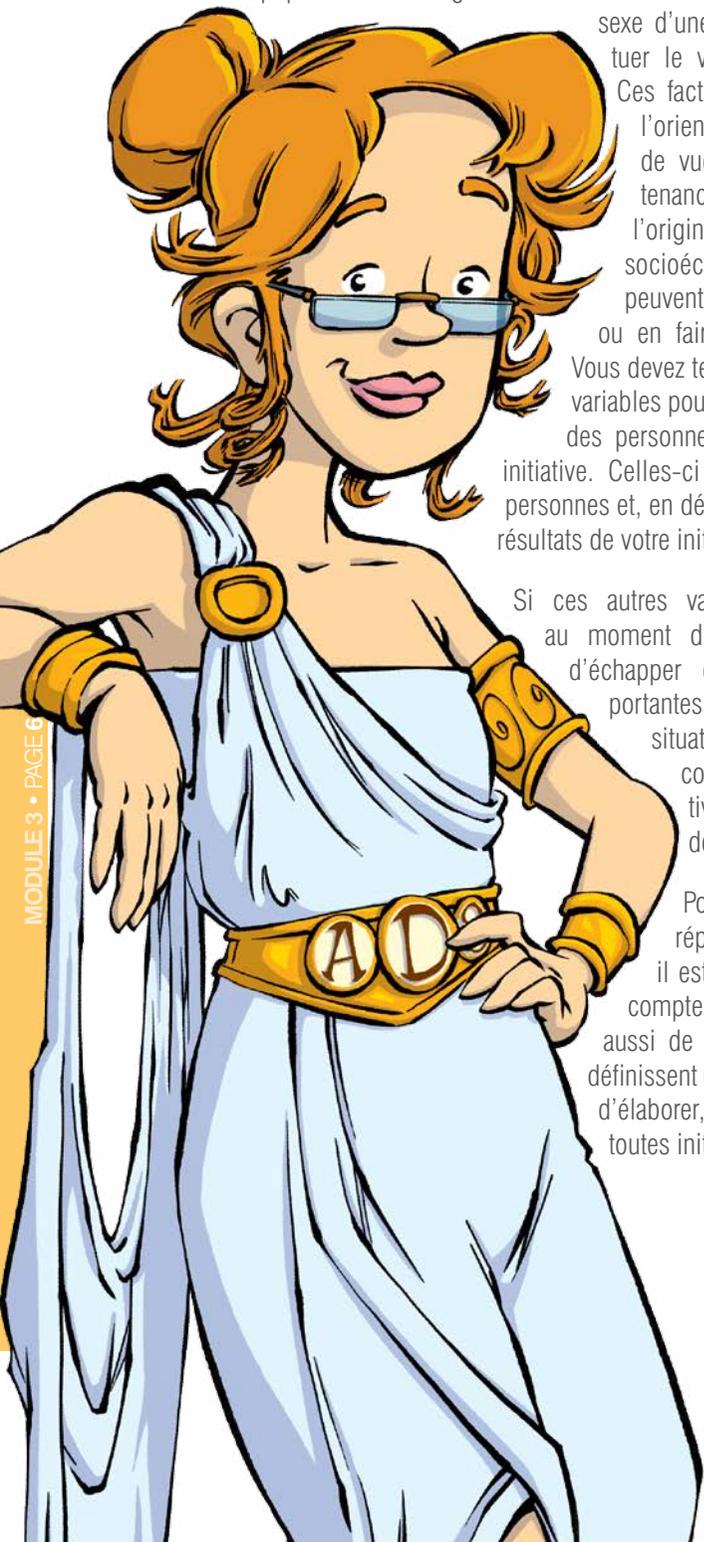
POUR UNE VISION AMÉLIORÉE

L'intersection des variables

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ne forment pas des populations homogènes. Plusieurs facteurs interagissent avec le sexe d'une personne pour constituer le vécu de toutes et tous. Ces facteurs incluent la langue, l'orientation sexuelle, le milieu de vie, le handicap, l'appartenance culturelle, la religion, l'origine ethnique, le statut socioéconomique, etc. Ceux-ci peuvent renforcer les inégalités ou en faire naître des nouvelles. Vous devez tenir compte de toutes les variables pour bien décrire la situation des personnes concernées par votre initiative. Celles-ci façonnent le vécu des personnes et, en définitive, influenceront sur les résultats de votre initiative.

Si ces autres variables sont négligées au moment de l'ADS, vous risquez d'échapper certaines données importantes et de mal interpréter la situation. Ainsi la population concernée par votre initiative ne pourra bénéficier de tous ses bienfaits.

Pour une efficacité et des répercussions maximales, il est donc essentiel de tenir compte du facteur sexe mais aussi de toutes les variables qui définissent une personne au moment d'élaborer, d'exécuter et d'évaluer toutes initiatives.



SI ON
FAISAIT
UNE ADS

Un exemple

Campagne de lutte contre le tabagisme

L'ADS pourrait servir à répondre à des questions comme celle-ci : Étant donné que les gens fument pour des raisons très variées, comment créer une campagne efficace de lutte contre le tabagisme?

Pour répondre à cette question, il faut tenir compte du sexe. Ce ne sont pas les mêmes raisons qui poussent les adolescentes et les adolescents à fumer. Les premières invoquent la curiosité, ainsi que le désir d'avoir des amies et d'appartenir à un groupe. Les adolescents, eux, invoquent plutôt le plaisir ainsi que la volonté d'impressionner les autres et d'être indépendants.

Mais pour que cette campagne soit efficace, il faut aussi tenir compte d'autres facteurs. La faible scolarisation, la monoparentalité et l'absence de soutien social sont, entre autres, des facteurs associés au tabagisme. Il est donc important d'en tenir compte, parallèlement au sexe pour concevoir une campagne efficace de lutte contre le tabagisme.

Source : Gouvernement du Canada, Site internet, L'ACS +

3

Table de concertation
du mouvement



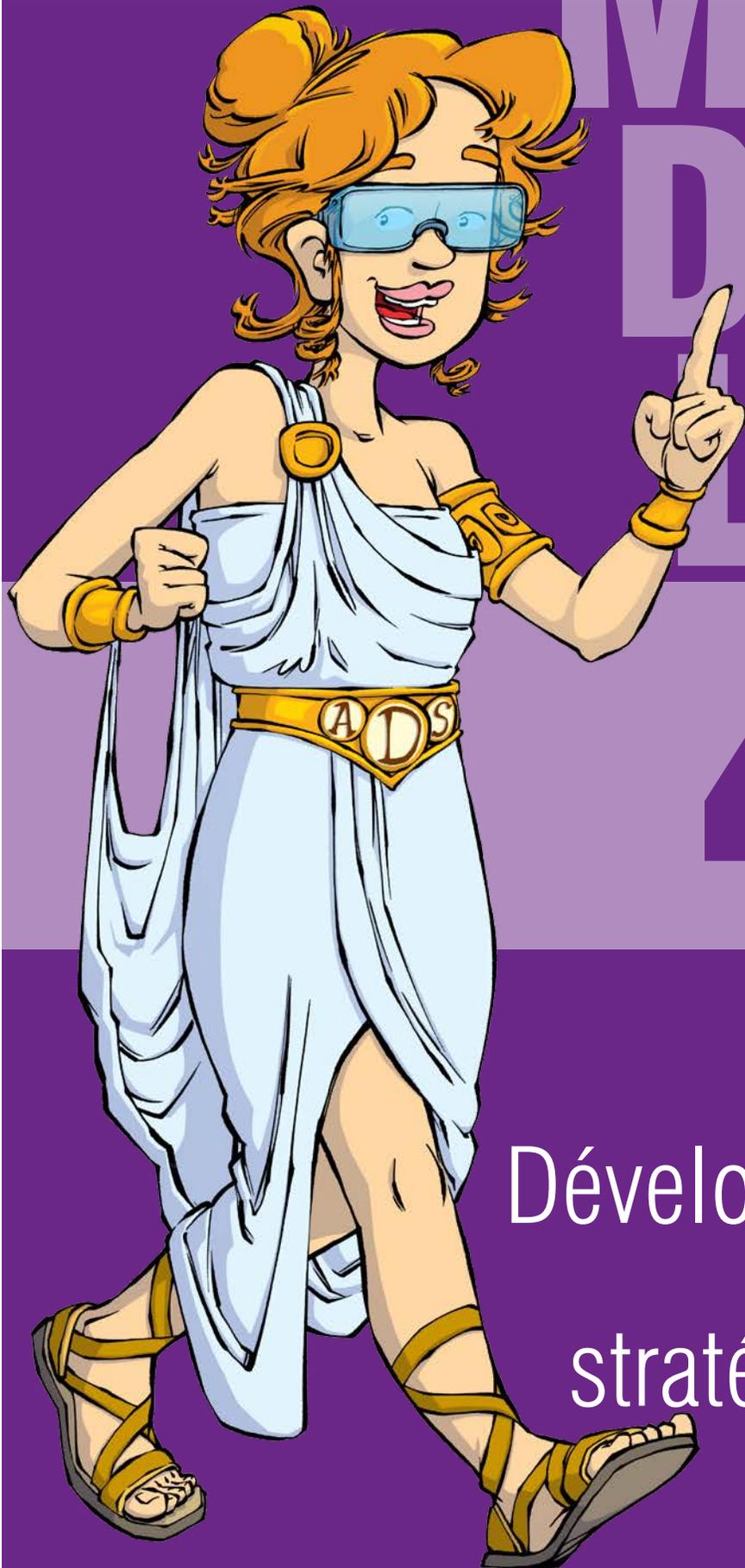
des femmes
de la Mauricie

www.tcmfm.ca



www.femmescentreduquebec.qc.ca

MO DU LE 4



Développer
nos
stratégies

IL Y A DE LA BRUME DANS LES LUNETTES



L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est une approche peu connue, mais surtout méconnue. Les idées toutes faites et les fausses perceptions abondent sur l'ADS. Cette situation freine son utilisation pour atteindre l'égalité. Voici quelques mythes démystifiés.

« Les femmes et les hommes sont maintenant égaux, l'ADS n'est donc pas nécessaire. »

Si d'importants progrès ont été accomplis pour les femmes, l'égalité complète n'est pas encore atteinte pour les femmes et ce dans plusieurs sphères de l'activité humaine. Par exemple, le revenu des femmes est toujours moindre; celles-ci sont peu nombreuses à occuper des postes de direction au sein des entreprises et peu de femmes occupent les fonctions de maire au sein des municipalités. Par ailleurs, nous avons que la réalité des hommes diffère de celle des femmes en raison du sexe (différences biologiques) et du genre (différences sociales). Pour atteindre une égalité de fait pour toutes les femmes, des efforts sont encore nécessaires.

« L'ADS n'est utile qu'aux femmes et défend leurs intérêts. »

L'ADS ne défend personne en particulier. Il s'agit d'une méthode d'analyse qui sert à détecter les différences potentielles dans les effets que des initiatives de toutes sortes ont ou pourraient avoir sur diverses populations.

De plus, parce qu'elle est fondée sur une démarche comparative, l'ADS peut aussi répondre davantage aux réalités spécifiques des hommes dans certains cas particuliers.

N'oublions pas que le but de l'ADS est de garantir que les différences entre les femmes et les hommes soient bien prises en compte.

UNE ADS SUR LES HABITUDES ALIMENTAIRES

Le centre de santé et de services sociaux (CSSS) d'une MRC veut améliorer les habitudes alimentaires de la population qu'il dessert. Un sondage lui permet de tracer le portrait de la situation des femmes et des hommes. Les résultats du sondage démontrent que les hommes ont de moins bonnes habitudes alimentaires que les femmes. Par contre, les femmes font beaucoup moins d'activités physiques. En tenant compte de ce fait, il met en place un programme de sensibilisation pour les hommes sur une alimentation plus saine. Pour les femmes, il leur donne des astuces pour intégrer l'activité physique à leurs activités quotidiennes.

« Ce qui est valable pour les hommes l'est automatiquement pour les femmes. »

Cette formule nous entraîne sur une fausse piste en masquant les besoins particuliers des femmes et des hommes. Compte tenu des spécificités liées aux deux sexes, l'initiative prévue peut produire des impacts différents chez les femmes et chez les hommes. Cela peut amener des situations d'inégalité. Un traitement similaire n'est pas forcément un traitement égalitaire.

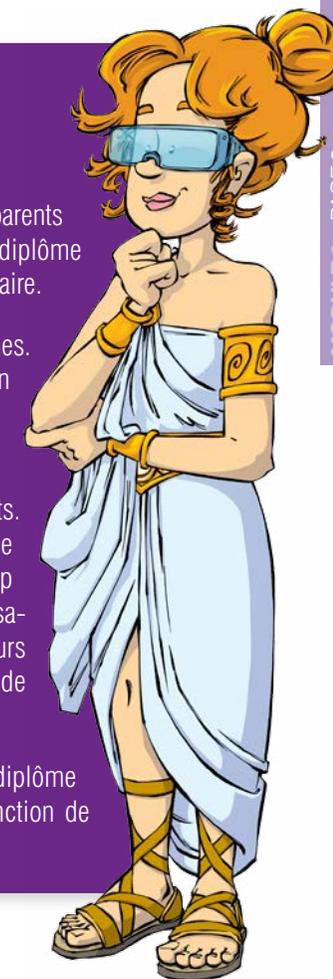
LA SIMILARITÉ N'EST PAS NÉCESSAIREMENT L'ÉGALITÉ

Prenons le cas de deux enfants d'une même famille. Les parents de ces enfants veulent que tous les deux obtiennent leur diplôme d'études secondaires et les deux reçoivent le soutien nécessaire.

Le premier fonctionne très bien à l'école, ses notes sont bonnes. Par contre, l'autre enfant éprouve des difficultés, il souffre d'un trouble déficitaire de l'attention et cela se répercute sur son rendement scolaire.

On voit bien que les besoins des deux enfants sont très différents. Le premier demande beaucoup moins de soutien, tandis que le deuxième dont les besoins sont plus grands demande beaucoup plus d'attention et de vigilance et les parents doivent y consacrer plus de temps. Les deux enfants ont reçu de la part de leurs parents du soutien, mais de façon différente compte tenu de leurs besoins différents.

À la fin de leur secondaire, les deux auront réussi à obtenir leur diplôme grâce au soutien qu'ils ont obtenu de leurs parents en fonction de leurs besoins spécifiques.



« L'ADS est trop complexe. »

À première vue, cette démarche peut nous sembler compliquée et fastidieuse. Elle est plus simple qu'il n'y paraît. En y regardant de plus près, l'ADS s'intègre aux étapes habituelles d'élaboration d'une initiative. En fait, l'ADS implique un ensemble de questions qu'il convient de se poser à chacune de ces étapes. Vous verrez que, en peu de temps, l'ADS deviendra un réflexe. Et n'oubliez pas ce vieil adage : c'est en forgeant, qu'on devient forgeronne.

« L'ADS ajoute du travail supplémentaire. »

Au contraire, l'ADS contribue à votre travail actuel. Elle vous donne une image plus juste d'une situation qui pose problème en apportant des solutions différenciées selon les besoins des femmes et des hommes. Elle ne représente pas une charge de travail supplémentaire; elle ajoute plutôt un point de vue différent.

« L'ADS n'est pas applicable à tous les secteurs. »

L'ADS peut être utilisée et a été utilisée dans une vaste gamme de secteurs comme l'éducation, le transport, les loisirs, la santé, l'immigration, l'aménagement urbain. L'important n'est pas tant le secteur de votre initiative que les personnes que vous rejoignez. Si votre initiative touche les femmes et les hommes, vous devez intégrer l'ADS.

« L'ADS coûte trop cher. »

Au contraire, l'ADS favorise une utilisation optimale des fonds publics par une meilleure connaissance de réalités et des besoins des femmes et des hommes. Des dépenses inutiles peuvent ainsi être évitées. Par exemple, lors du bilan annuel, les responsables d'un centre communautaire jeunesse ont remarqué une baisse de fréquentation des jeunes filles à leurs services. Ils ont alors constaté que peu de filles avaient été consultées lors du choix des activités et que l'aménagement des lieux et l'achat de matériel avaient été faits en fonction des besoins des garçons. Pour remédier à la situation, on a dû refaire un sondage et réaménager les lieux pour qu'ils correspondent aux besoins des filles, ce qui a amené des coûts supplémentaires.



TROIS QUESTIONS CLÉS À SE POSER AVANT D'INTÉGRER L'ADS

1. L'initiative prévue concerne-t-elle les femmes et les hommes?
2. L'initiative prévue touche-t-elle les femmes et les hommes de la même façon? Pourrait-il y avoir des conséquences plus fâcheuses pour les femmes ou pour les hommes?
3. L'initiative ou la solution proposée améliore-t-elle la situation pour les deux sexes? Ou, encore, a-t-elle des effets inégaux ou crée-t-elle des obstacles chez les femmes ou chez les hommes?

DES LUNETTES PLUS PERFORMANTES

Les facteurs de réussite

Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) à vos pratiques habituelles, c'est comme mettre de nouvelles lunettes qui vous permettent de voir les choses différemment. Changer de lunettes n'est pas toujours facile. Cela demande souvent des ajustements. Mais, habituellement, porter de nouvelles lunettes améliore grandement notre vision des choses.

Voici quelques facteurs de réussite pour bien intégrer l'ADS à votre initiative.

Au sein de votre organisation

- Adapter un principe d'égalité entre les femmes et les hommes et affirmer la volonté d'appliquer l'ADS à vos projets.
- Sensibiliser et former les gestionnaires, le personnel, les militantes et militants aux avantages d'appliquer l'ADS au sein de votre organisation.
- Lors de la collecte de données tant qualitatives que quantitatives à l'intérieur même de votre organisation, ne pas oublier de ventiler celles-ci selon le sexe. Vous aurez ainsi un portrait beaucoup plus complet des personnes que vous recevez.
- Prévoir une ressource professionnelle parmi le personnel dédiée à l'ADS. Elle sera responsable du suivi pour l'intégration de l'ADS aux initiatives mises en place par l'équipe et elle pourra l'accompagner lors de nouvelles initiatives.
- Former les responsables de projets aux étapes de l'ADS et s'assurer que tous les membres adhèrent au principe d'égalité de l'ADS.

Lors de la mise en place d'une initiative

- Sensibiliser et informer tous les membres du comité responsable de l'initiative et les partenaires sur l'ADS. S'assurer que ces personnes adhèrent aux modalités d'application de l'ADS et respectent celles-ci.
- À partir de vos connaissances de la problématique visée et de l'ADS, adopter les outils en fonction de votre réalité et de vos ressources. L'objectif est de faire en sorte que l'instrumentation soit en lien avec la réalité de votre travail quotidien et qu'elle corresponde aux besoins des personnes qui auront à l'utiliser. L'ADS peut être comparée à une recette : c'est un processus d'analyse et c'est donc en expérimentant que vous en découvrirez les différentes possibilités.



ANALOGIE DE LA RECETTE

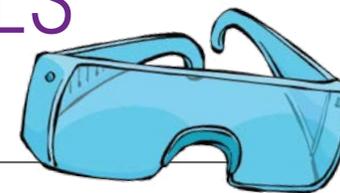
Prenons l'exemple d'une recette de cuisine. Un jour, votre mère vous a donné sa recette de gâteau au chocolat. La première fois, vous avez suivi sa recette à la lettre. S'il est indiqué de mettre une tasse de sucre, vous ajoutez une tasse de sucre pas moins, pas plus. Mais par la suite, vous apportez quelques changements à la recette. Vous réduisez le sucre à $\frac{3}{4}$ tasse, vous ajoutez du chocolat noir au lieu du chocolat au lait. Ainsi, vous vous appropriez la recette. Elle devient vôtre.

- S'assurer d'avoir accès à des données statistiques sexuées et, si ce n'est pas le cas, trouver un moyen pour remédier à la situation. Vous pouvez consulter des ressources qui ont l'expertise (voir les différents sites Web gouvernementaux de statistiques) et procéder à des sondages internes.
- Recourir à l'expertise des groupes de femmes de votre milieu ou toute autre instance représentative en condition féminine pour leurs connaissances et toute question nécessitant un avis en matière d'ADS, d'égalité ou de condition féminine. Faire de même avec les ressources spécialisées pour hommes pour obtenir des informations sur leurs réalités masculines.
- Nommer une responsable de l'intégration de l'ADS au sein de votre comité de travail sur l'initiative.

Comme intervenante

- Acquérir les habiletés et connaissances nécessaires pour intégrer l'ADS. Des formations existent à ce sujet. Vous pouvez également vous faire accompagner par certaines ressources extérieures qui ont développé une expertise sur le sujet (voir les coordonnées de ces ressources sur la clef USB).
- Accepter de changer ses façons de voir et de faire.
- Se faire confiance.

ÉVITER LES PROBLÈMES DE VISION



Pour bien réussir l'intégration de la dimension de l'égalité dans vos initiatives par l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), vous devrez porter une attention particulière à ne pas reproduire certains comportements ou attitudes qui vont à l'encontre de votre objectif d'égalité.

Écueil 1 • Vos propres perceptions de la réalité¹

L'ADS demande d'analyser la situation des femmes et des hommes au regard d'une problématique ciblée. Votre analyse peut être teintée de vos propres perceptions sur la situation à partir de ce que vous êtes, de vos valeurs, de votre propre vécu. Cela est vrai pour toutes les étapes d'élaboration d'une initiative. Vous devez donc vous montrer vigilante tout au long du processus, car parfois vos perceptions pourraient fausser votre analyse et ainsi entraîner des effets indésirables de l'initiative prévue. Votre analyse peut donc reposer sur des hypothèses erronées ou sur des clichés.

Pour éviter cette situation, il faut s'interroger sur ses valeurs et ses attitudes. En quoi les valeurs et les attitudes, les vôtres mais aussi celles de votre organisme ou celles de vos partenaires, vont influencer sur votre vision d'un enjeu identifié lors de l'analyse ou dans le cadre de vos décisions?

Une ADS réussie suppose que les responsables ont dépassé leurs perceptions, valeurs et attitudes afin d'identifier les réalités vécues par les femmes et les hommes, d'en faire ressortir les véritables enjeux et de déterminer les actions pour répondre à leurs besoins réels.

Écueil 2 • Une apparence de neutralité

Parfois, les situations que vous voulez changer peuvent vous apparaître tout à fait neutres parce qu'elle ne comporte aucune restriction en vertu du sexe des personnes. Mais il faut pousser l'analyse plus loin

Si les réalités sociales et économiques des femmes et des hommes auxquelles une initiative s'adresse sont différentes et comportent des entraves à une égalité d'accès, cette initiative aura des effets différenciés selon le sexe de la personne.

Par exemple, les activités d'une chambre de commerce sont offertes à tous ses membres, hommes ou femmes, mais les conditions d'accès peuvent être différentes selon les sexes. En effet, si les activités sont organisées sous la forme d'un 5 à 7, les femmes seront moins nombreuses puisqu'en général pendant cette période de temps, elles vaquent à leurs occupations familiales.

UNE SITUATION NEUTRE LE TSUNAMI DE 2005?

Un communiqué de presse, rédigé par Oxfam trois mois après la tragédie, paraissait sous le titre « Le tsunami aurait tué quatre fois plus de femmes que d'hommes ».

« Le fait que plus de femmes aient été tuées par le tsunami s'explique pour diverses raisons. Elles incluent les femmes restées en arrière pour chercher leurs enfants (dont elles s'occupaient lorsque le raz-de-marée est arrivé) et le fait qu'elles savaient moins nager ou grimper dans les palmiers. Dans certaines régions touchées, les femmes se trouvaient près des rives attendant que les pêcheurs reviennent avec leur prise (en mer les vagues sont moins violentes). Dans une autre région, le tsunami a frappé à l'heure, où, sur la côte est, les femmes ont l'habitude d'aller prendre leur bain de mer. »

Source : Communiqué de presse Oxfam, 26 mars 2005.

Écueil 3 • Le renforcement des stéréotypes sexistes

Le but ultime de l'ADS est d'atteindre une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Quand on l'applique à une initiative, on veut ainsi diminuer les écarts existants entre les femmes et les hommes par rapport à une situation donnée. C'est pourquoi, aux étapes d'élaboration des stratégies et de la mise en œuvre des actions, il faut démontrer une attention particulière pour ne pas renforcer les stéréotypes sexistes qu'on veut éliminer.

Écueil 4 • L'ADS ne signifie pas une approche symétrique des initiatives entre les femmes et les hommes

L'ADS dans ses fondements reconnaît la discrimination systémique à laquelle les femmes font face depuis des millénaires. Si vous intégrez l'ADS à l'une de vos initiatives, vous devrez en tenir compte dans votre analyse des données recueillies.

Malheureusement, plusieurs intervenantes s'arrêtent à l'interprétation de données et ne se rendent pas à l'étape de leur analyse, c'est-à-dire qu'elles constatent de simples distinctions entre les femmes et les hommes sans égard aux stéréotypes. Sans une analyse féministe, qui reconnaît la discrimination systémique vécue par les femmes, ces constats reconduisent les préjugés traditionnels. Dans ce cas, tout au plus, des mesures compensatoires seront mises en place tant pour les femmes que pour les hommes, sans changement profond menant à une réelle égalité.

Une véritable ADS permet de constater les écarts entre les femmes et les hommes, de les analyser en fonction de leurs conditions socioéconomiques et de leurs rôles sociaux spécifiques, et de mettre en place des solutions adaptées aux réalités de chaque sexe.



UN EXEMPLE QUI PARLE

Un garage en mécanique a procédé à un sondage auprès de sa clientèle féminine pour mieux connaître ses besoins. Lors de ce sondage, beaucoup de clientes affirmaient ne pas aimer se rendre au garage et ont fait part de leur crainte de se faire « avoir ». Le propriétaire, soucieux de donner un bon service à sa clientèle féminine, lui offre maintenant un service personnalisé. À leur entrée, les clientes sont orientées vers un stand où une hôtesse habillée en rose les attend. On les raccompagne dans un véhicule rose et on vante la salle de bains « réaménagée » où l'on peut se maquiller aisément.

Le propriétaire, en faisant ces changements, a voulu répondre aux besoins de sa clientèle féminine, et la réponse aux besoins exprimés a été un réaménagement des lieux. L'intention est louable, mais en agissant ainsi on a consolidé des stéréotypes sexistes.

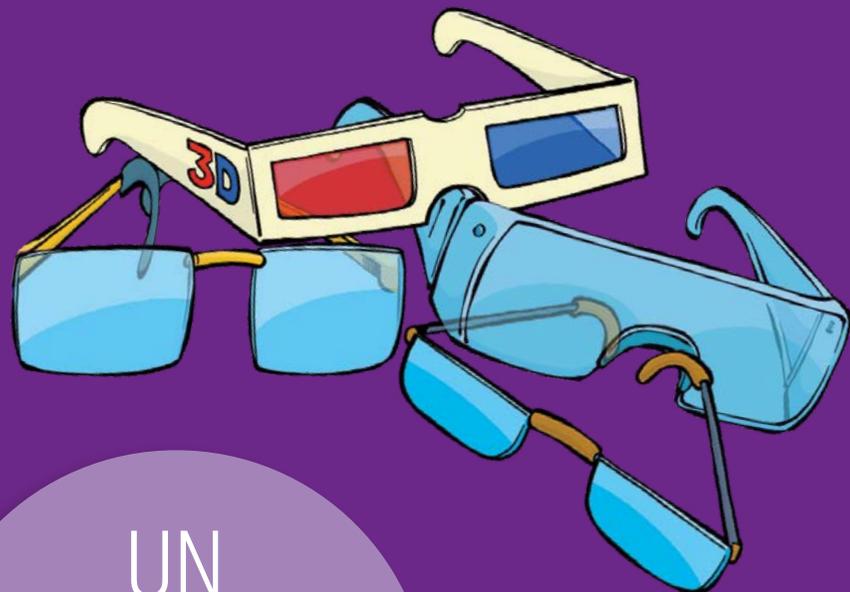
En quoi cette façon de faire a renforcé les stéréotypes sexistes?

La couleur rose ramène au stéréotype de la princesse. On insinue que les femmes sont plus préoccupées par leur maquillage que par l'entretien de leur voiture. On les attire par des détails superficiels (auto de raccompagnement rose) infantilisant ainsi les clientes. Pourquoi pas une auto bleue pour les hommes?

Quelles auraient été les bonnes actions à mettre en place du point de vue de l'égalité?

Il est vrai qu'une majorité de femmes se sentent dépassées par les mystères de la mécanique automobile. L'idée d'une hôtesse n'est pas mauvaise en soi pour donner des explications. Certaines clientes se sentiront plus à l'aise de discuter avec une femme, habillée en rose ou non. Mais on aurait pu également s'interroger sur l'attitude des mécaniciens envers leurs clientes et voir ce qui pouvait être modifié pour adopter de nouveaux comportements.

Cet exemple montre clairement qu'il faut faire preuve de vigilance quand vient le temps de choisir les activités pour répondre à nos objectifs d'égalité. En se demandant quel impact auront les activités choisies sur les femmes et sur les hommes, on pourra plus facilement éviter de renforcer des stéréotypes sexistes.



UN EXEMPLE EN MILIEU SCOLAIRE

Par exemple, une ADS réalisée en matière de décrochage scolaire met en perspective que les jeunes garçons et les jeunes filles décrochent pour des raisons différentes et dans des proportions différentes aussi. Pour augmenter le taux de diplomation, il est opportun de mettre en place des mesures qui tiennent compte des besoins et des réalités différenciées des jeunes filles et des jeunes garçons.

Écueil 5 • La collecte de données sexuées n'est pas l'ADS

Plusieurs responsables d'initiatives peuvent croire que l'intégration de l'ADS s'arrête à la collecte de données et qu'il suffit de tracer le portrait des femmes et des hommes concernés par la problématique ciblée. Or, pour atteindre sa finalité, l'ADS doit s'intégrer à toutes les étapes de réalisation d'une initiative.

La collecte et l'interprétation de données ne sont que des éléments d'une première étape d'un processus conduisant à réduire, voire éliminer les situations d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Écueil 6 • Des activités davantage dirigées vers un sexe que l'autre

En cours de processus on peut se rendre compte que les inégalités identifiées touchent davantage un sexe que l'autre. Il est entendu que votre plan d'action va refléter ce constat. Par contre, dans l'optique d'une ADS, il faut aussi se demander si des actions pourraient être ciblées pour solutionner les problèmes vécus par le sexe moins concerné.

L'ADS ET LES GROUPES DE FEMMES

Plusieurs groupes de femmes sont ambivalents face à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). D'un côté, ils croient à son bien-fondé pour l'atteinte de l'égalité mais, d'un autre côté, ils se méfient de cette approche. De plus, ils se demandent en quoi cette approche peut leur être utile, puisqu'ils travaillent plutôt selon l'approche spécifique consistant à éliminer les discriminations envers les femmes. Conséquemment, peu de groupes de femmes utilisent l'ADS. Pourtant, l'ADS peut comporter certains avantages pour les groupes de femmes.

Assurer une certaine vigilie

Les groupes de femmes participent à des initiatives souvent menées par des partenaires qui appliqueront de plus en plus l'ADS à leurs projets. Dans ce contexte, il devient impératif pour les groupes de femmes d'acquérir les habiletés nécessaires pour « suivre la parade ».

De plus, leur connaissance et leur expertise aideront les partenaires à assurer une certaine vigilance pour que l'ADS soit appliquée de façon adéquate.

C'est aussi une porte d'entrée pour faire valoir auprès des partenaires la prise en compte des réalités et des besoins des femmes dans un objectif d'égalité.

Évaluer des initiatives de partenaires du point de vue de l'égalité

L'ADS peut également servir à évaluer si une initiative menée par une organisation intègre des éléments en faveur de l'égalité. Par exemple, à l'aide d'une ADS, on peut savoir si le plan d'action régional coordonné par une conférence régionale des élus (CRÉ) prend en compte la réalité des femmes et contient des objectifs et des actions qui les concernent. Avec cette évaluation, les groupes de femmes pourront faire des recommandations pour corriger les lacunes, au besoin.



4

Table de concertation
du mouvement



des femmes
de la Mauricie

www.tcmfm.ca



www.femmescentreauquebec.qc.ca



MO DU LE 5

POUR
UNE VISION
ÉGALITAIRE
L'ADS+



L'ADS+
consiste à mettre
des lunettes égalitaires
pour voir la réalité
complexe et éviter ou
corriger la
discrimination.

MISE EN CONTEXTE

L'analyse différenciée selon les sexes est largement reconnue comme étant une approche pertinente en matière de lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes. Cependant, l'ADS, telle que décrite dans cette brochure produite en 2014, ne tient compte ni de la diversité des personnes ni de leurs conditions de vie complexes. Les femmes, tout comme les hommes, ne sont pas un groupe homogène. Si d'autres variables identitaires sont négligées au moment de l'application de l'ADS dans une initiative, vous risquez d'échapper certaines données importantes et de mal interpréter la situation.

Pour éviter ce piège, les praticiennes de l'ADS ont raffiné leur analyse en y intégrant une perspective intersectionnelle. On parle maintenant de l'ADS+.

CRÉDITS

Rédaction :
Francyne Ducharme, directrice générale
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ).

Révision :
Maryse St-Arneault, directrice adjointe
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ).

Graphisme : **Dominique Courchesne**, Caligo Design.

PRODUCTION

Ce module sur l'intersectionnalité est réalisé grâce à l'aide financière et le soutien des partenaires de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Centre-du-Québec 2022-2024, soit : le Secrétariat à la condition féminine, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC d'Arthabaska et la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec.



DATE DE PARUTION
Décembre 2024

D'OÙ NOUS VIENT CE CONCEPT D'INTERSECTIONNALITÉ?

Le mot « intersectionnalité » a été popularisé à la fin des années 1980 par la professeure de droit américaine Kimberlé Crenshaw.

Dans ses recherches, Kimberlé Crenshaw s'était notamment penchée sur une poursuite contre General Motors (GM) dans laquelle cinq femmes noires accusaient la compagnie de discrimination envers elles. Or, les tribunaux trouvaient, à l'époque, que GM ne pouvait être coupable de racisme, car l'entreprise engageait des hommes noirs sur son plancher d'usine. Il allait de même pour le sexisme, car elle employait des femmes blanches pour des postes de secrétariat. Une entreprise pouvait donc refuser systématiquement d'engager des femmes noires sans qu'il y ait de prise légale pour ce type de discrimination.

La chercheuse a donc proposé le terme « intersectionnalité » comme outil d'analyse. L'intersectionnalité est un outil qui permet de mieux nommer et comprendre des inégalités sociales qu'il est difficile d'envisager si on prend les discriminations isolément sans voir les liens entre celles-ci.

Dans ce cas de figure, Emma n'était pas victime de racisme ni de sexisme, mais plutôt de l'intersection de ces deux discriminations. Quand on ne peut identifier un problème, on ne peut pas le voir. On ne peut donc pas le résoudre. L'intersectionnalité nous permet de voir Emma et ses consœurs à travers les failles de la loi. Tout comme Emma, plusieurs personnes se trouvent au croisement de différentes oppressions et, de ce fait, se situent dans des angles morts.⁽¹⁾

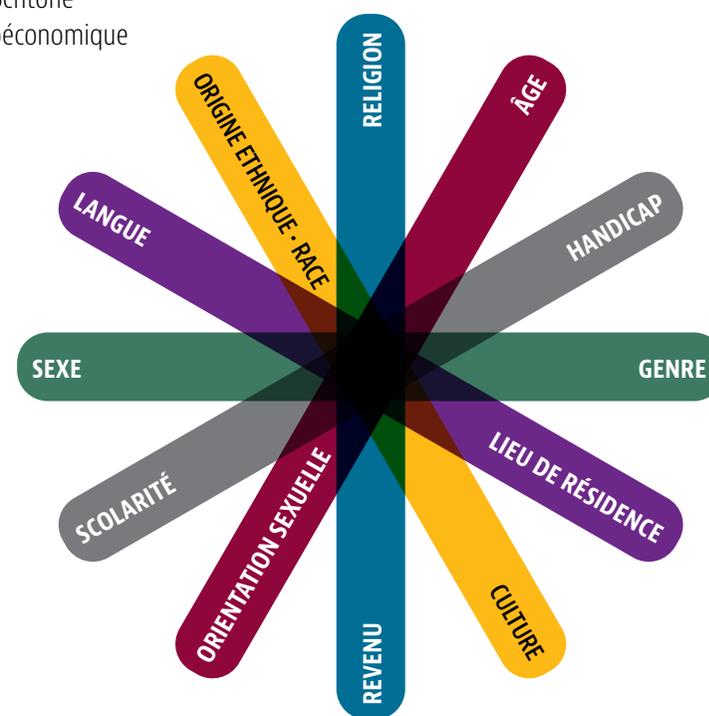
Ainsi l'analyse différenciée selon les sexes avec une perspective intersectionnelle (ADS+) permet justement d'éviter les angles morts.

LE + DANS L'ADS

Si l'ADS permet de réduire les situations d'inégalité entre les femmes et les hommes, le point de départ de l'ADS+ est que le genre n'est jamais le seul facteur à définir l'identité de quelqu'un, mais qu'il interagit avec d'autres facteurs identitaires. En procédant ainsi, on remet en question les notions de similitude (ou « d'homogénéité ») au sein des populations de femmes et d'hommes.

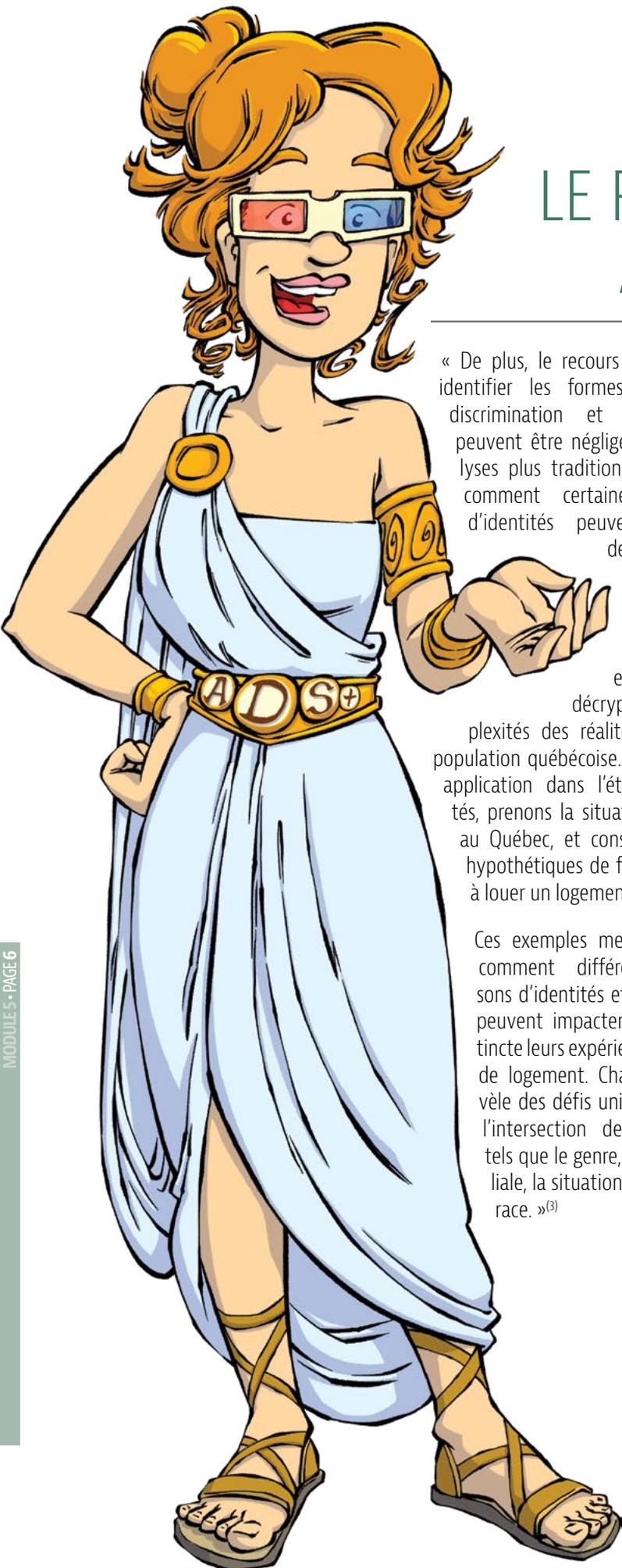
Quelques exemples de variables.

- Âge.
- Orientation sexuelle
- Scolarité
- Situation géographique
- Présence de handicap
- Origine ethnique
- Statut de migration
- Nation autochtone
- Statut socioéconomique
- Etc.



La perspective de l'intersectionnalité (+) ajoutée à l'ADS met en lumière comment, dans la vie des femmes, les variables identitaires peuvent amener des discriminations différentes et que celles-ci articulent, se chevauchent et peuvent se renforcer mutuellement. Conséquemment, elles doivent être combattues simultanément sans hiérarchisation.⁽²⁾

En intégrant l'ADS+ au plan d'action, les enjeux d'inégalité entre toutes les femmes et tous les hommes sont pris en compte facilitant ainsi la mise en place de mesures adaptées pour y remédier.



LE FILTRE ADS+

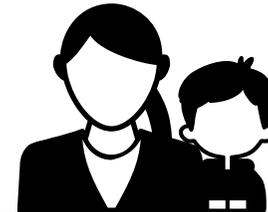
« De plus, le recours à l'ADS+ aide à identifier les formes spécifiques de discrimination et d'inégalités qui peuvent être négligées dans les analyses plus traditionnelles. Elle révèle comment certaines combinaisons d'identités peuvent conduire à des expériences uniques de marginalisation.

L'ADS+ se révèle essentielle pour décrypter les complexités des réalités vécues par la population québécoise. Pour illustrer son application dans l'étude des inégalités, prenons la situation du logement au Québec, et considérons trois cas hypothétiques de femmes cherchant à louer un logement.

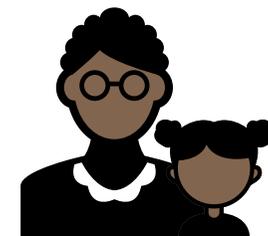
Ces exemples mettent en lumière comment différentes combinaisons d'identités et de circonstances peuvent impacter de manière distincte leurs expériences de recherche de logement. Chaque scénario révèle des défis uniques résultant de l'intersection de divers facteurs tels que le genre, la situation familiale, la situation économique et la race. »⁽³⁾



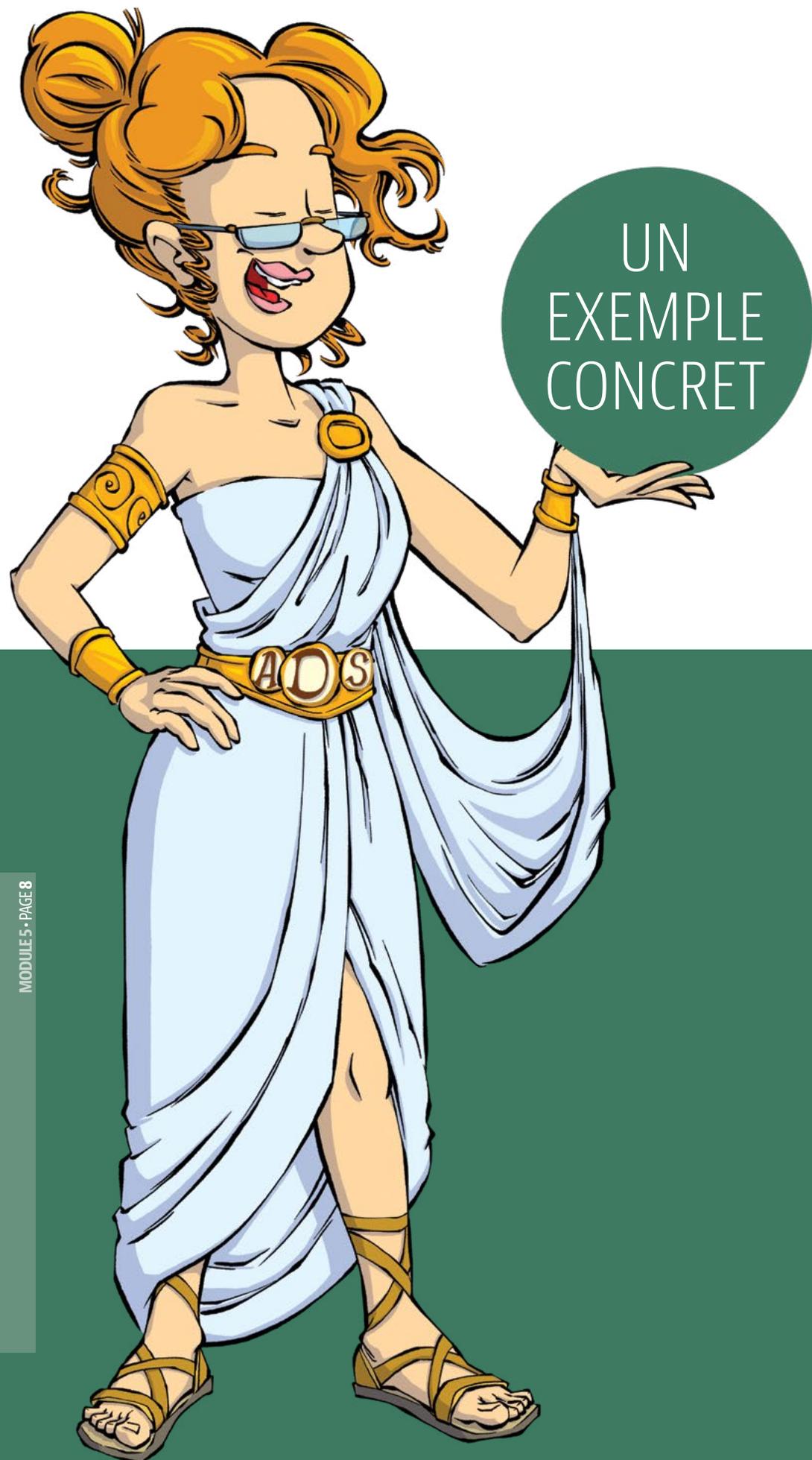
Difficulté à trouver un logement pour une famille avec enfants



Difficulté à trouver un logement quand on est une mère monoparentale



Difficulté à trouver un logement quand on est une mère monoparentale racisée



UN EXEMPLE CONCRET

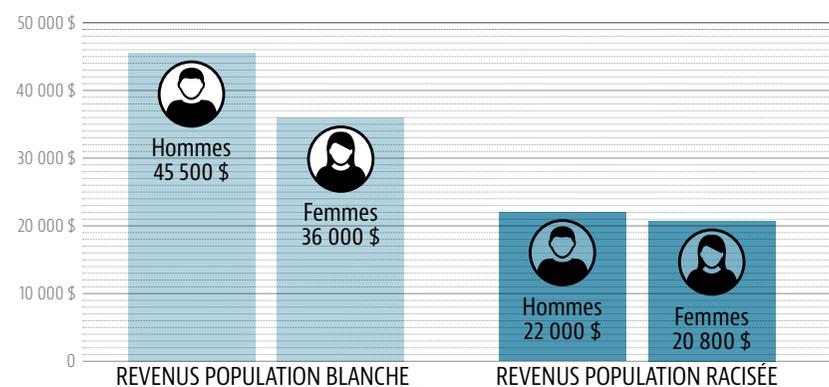
Le gouvernement québécois a adopté en 2002 la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'est alors doté d'une stratégie afin d'« améliorer les conditions de vie des plus pauvres » et faire en sorte que le Québec connaisse un faible taux de pauvreté.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures peuvent être implantées, mais lesquelles seront les plus propices pour obtenir les résultats souhaités? Si l'on sait ce que signifie vivre dans la pauvreté et qui sont les personnes pauvres, on a de meilleures chances de pouvoir corriger la situation.

Les étapes pour l'application de l'ADS+

1

CUEILLETTE DE DONNÉES



2

ANALYSE ET CONSTAT

1. Les revenus des femmes et des hommes blancs **sont au-dessus du seuil de couverture des besoins de base et du revenu viables.**
2. Les revenus des femmes et des hommes racisés n'assurent pas les besoins de base et un revenu viable.
3. Les revenus des femmes sont généralement moins élevés que ceux des hommes. Elles peuvent vivre des situations de précarité financière.
4. Les personnes racisées sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté.

3

STRATÉGIES À DÉPLOYER POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES PLUS PAUVRES

1. Hausser le salaire minimum afin que celui-ci permette d'atteindre un revenu viable.
2. Hausser également les prestations d'aide sociale pour que celles-ci parviennent à couvrir les besoins de base.
3. Inclure des mesures pour éviter la ségrégation professionnelle.
4. Ajouter des mesures de lutte contre la discrimination à l'embauche.

Dans cet exemple, il est facile de constater que le gouvernement en appliquant l'ADS+ permettrait d'améliorer l'efficacité de ses actions et l'atteinte de ses objectifs de rehausser le niveau de vie de toute la population.⁽⁴⁾



L'ADS+ : UNE VALEUR AJOUTÉE

Que ce soit pour des projets, politiques ou programmes, activités, services et autres actions, l'ADS+ est :

- + Une méthode d'analyse rigoureuse.
- + Un outil efficace pour la diversité et l'inclusion sociale.
- + Un moyen de refléter les réalités et les besoins de TOUTES les personnes touchées par votre initiative.
- + Une façon de se poser les bonnes questions à toutes les étapes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation.⁽⁵⁾

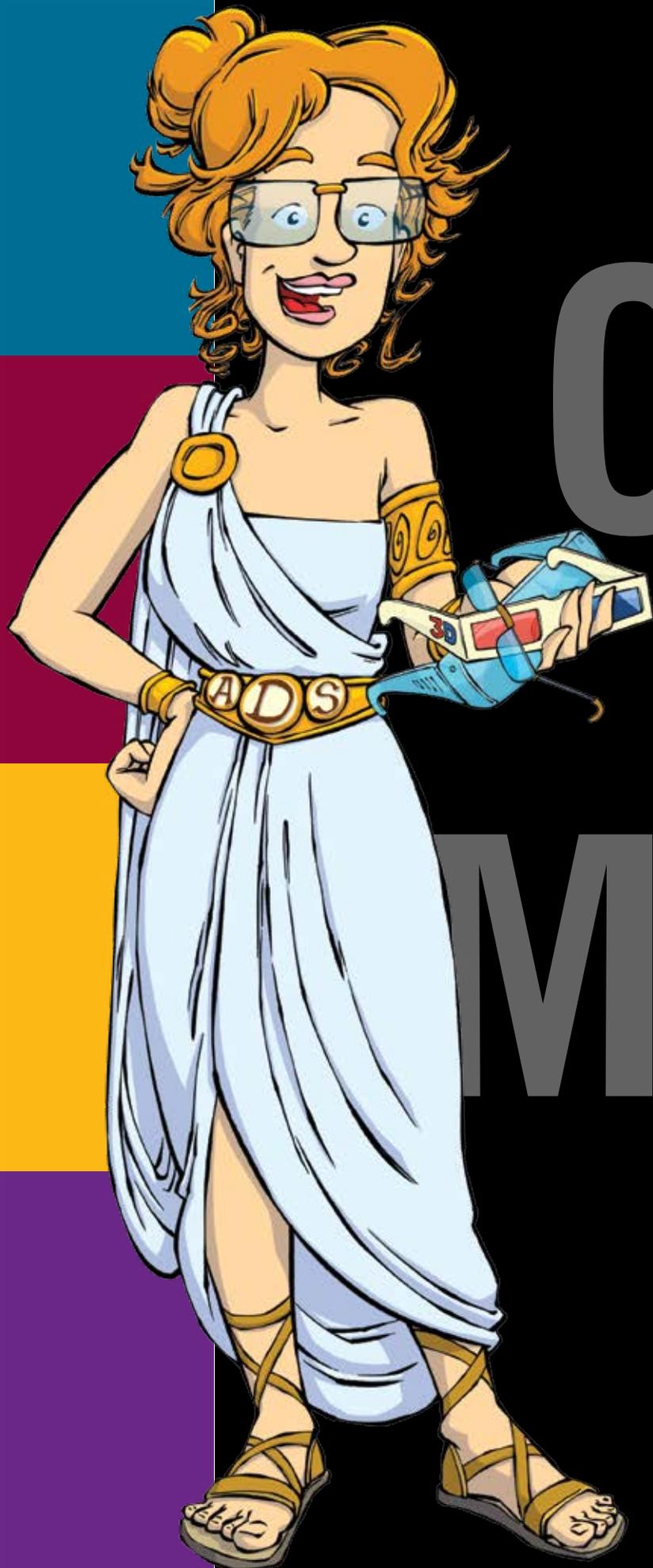
SE POSER LES BONNES QUESTIONS AU BON MOMENT!

En somme, l'ADS+ est un outil pour maximiser les retombées des initiatives et un réflexe pour connaître les réalités de la population dans sa diversité. Son application dans le cadre de vos responsabilités en tant que responsable de projet vous permettra de répondre adéquatement aux besoins d'une population diversifiée avec des projets inclusifs et porteurs⁽⁵⁾.

RÉFÉRENCES

- (1) NICOLAS Émilie, « C'est quoi, l'intersectionnalité? », section Opinion - chroniques. *Le Devoir*, jeudi 2 mars 2023.
- (2) POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (PRDS). *Analyse différenciée selon les sexes - PRDS*, [En ligne]. [prdslaval.ca].
- (3) OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS SOCIALES : *L'Intersectionnalité et l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+)*.
- (4) INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES (IRIS). *Intersectionnalité : pourquoi se priver d'un outil efficace?*, [En ligne]. [iris-recherche.qc.ca].
- (5) RGF-CN, *Introduction à l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle*, mars 2020, p. 1.

5



EN COM PLÉ MENT

**A
DS**
POUR
Y VOIR
CLAIR



TABLE DES MATIÈRES

Réflexions préliminaires

Choisir notre paire de lunettes, approche spécifique ou transversale?	3
Le contexte d'intervention.....	4
Des notions à regarder : sexe et genre ¹	5

Des outils utiles

Grille d'évaluation de l'intégration de l'ADS dans une initiative.....	6
Ressources à connaître Pour en savoir plus sur l'analyse différenciée selon les sexes.....	8
Autoévaluation en analyse différenciée selon les sexes.....	9

L'approche ADS

Si on y regarde de plus près : l'ADS dans les projets concrets	11
Description étape par étape.....	13
Grille pour la collecte d'informations	17
Des fiches de travail pour l'intégration de l'ADS à votre initiative.....	18
Suivi de l'intégration de l'ADS tout au long du processus de mise en place.....	21
Aide-mémoire pour l'intégration de l'ADS	23
Étude de cas : programme de bonification et d'incitation à la pratique d'activités parascolaires.....	25

BIBLIOGRAPHIE	37
REMERCIEMENTS	38

CHOISIR NOTRE PAIRE DE LUNETTES, APPROCHE SPÉCIFIQUE OU TRANSVERSALE?

Avant d'implanter une initiative, vous devez vous demander quelle est la meilleure approche à adopter, entre l'approche spécifique ou l'approche transversale, pour atteindre votre objectif.

Pour déterminer si une initiative demande l'une ou l'autre approche, il est important tout d'abord de se poser des questions liées à l'approche spécifique en condition féminine :

L'initiative touche-t-elle un thème qui vise la correction d'une discrimination systémique? Par exemple, l'objectif consiste-t-il à :

- augmenter la représentation féminine dans les instances décisionnelles;
- permettre une plus grande diversification professionnelle des femmes;
- contrer la violence faite aux femmes;
- promouvoir l'entrepreneuriat féminin;
- documenter la situation des femmes dans une situation donnée?

L'initiative s'adresse-t-elle exclusivement aux femmes?

Voici quelques exemples :

- augmenter le nombre de logements pour les femmes monoparentales;
- diminuer la maltraitance chez les femmes âgées;
- aider les femmes itinérantes à réintégrer la société;
- aider les jeunes décrocheuses à reprendre leurs études.

Si vous avez répondu oui à l'une de ces deux questions, votre initiative se situe dans l'approche spécifique et ne devrait pas faire l'objet d'une analyse différenciée selon les sexes. Par contre, si vous vous rendez compte que votre initiative s'adresse aux femmes et aux hommes, vous devez intégrer l'ADS à celle-ci.

LE CONTEXTE D'INTERVENTION

Avant d'entamer toute démarche, une réflexion s'impose concernant l'intégration de l'ADS à votre projet.

- Quels avantages voyez-vous à l'intégration de l'ADS comme méthode d'analyse dans votre travail?
- Quels obstacles voyez-vous à l'intégration de l'ADS comme méthode d'analyse dans votre organisation?
- Quelles stratégies pouvez-vous utiliser afin de surmonter ces obstacles?
- De quel soutien aurez-vous besoin? Selon votre besoin, qui pourrait vous aider?
- Comment entrevoyez-vous votre rôle au sein de votre organisation en regard de l'intégration de l'ADS à l'initiative?



DES NOTIONS À REGARDER : SEXE ET GENRE¹

Quand on applique une ADS à une initiative, pour éviter de renforcer les stéréotypes sexistes, il est pertinent de faire appel au concept de genre. En juxtaposant la notion de genre dans notre analyse à la notion du sexe, on raffine celle-ci de la situation et on tient compte davantage de la discrimination systémique.

« Le genre est un facteur important dont il faut tenir compte dans la planification, la conception et la mise en œuvre des programmes et des services. Il joue généralement un plus grand rôle que le sexe. »²

Des définitions

Le mot « **sexe** » se réfère davantage aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les hommes des femmes.

Le terme « **genre** » sert à évoquer les rôles qui sont déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes.

Le « genre » nous ramène donc plus directement à cet « ensemble de règles implicites et explicites régissant les relations femmes/hommes et leur attribuant des travaux, des valeurs, des responsabilités et des obligations distinctes. Par opposition, le "sexe" renverrait aux caractéristiques strictement biologiques qui distinguent les femmes et les hommes » (Cf. *100 mots pour l'égalité* - publication de la Commission Européenne – 1998.

Qu'est ce qui relève du « sexe »? Qu'est-ce qui relève du « genre »?

1. Les femmes ont des menstruations à chaque mois.
 sexe genre
2. Les femmes développent des seins et peuvent normalement allaiter.
 sexe genre
3. Au Québec, plus de femmes prennent soin des enfants.
 sexe genre
4. Les femmes peuvent avoir des enfants.
 sexe genre
5. En Arabie Saoudite, les hommes ont le droit de conduire une automobile et les femmes ne l'ont pas.
 sexe genre
6. Les hommes peuvent prendre trois verres d'alcool par jour et les femmes deux.
 sexe genre
7. Une femme qui boit n'est pas une vraie femme.
 sexe genre

Réponses : • Affirmations se rapportant au terme « sexe » : 1-2-4-6 • Affirmation se rapportant au terme « genre » : 3-5-7

Source :

1. Organisation mondiale de la santé, *Sexe et genre*, www.who/gender/whatisgender/fr/.

2. Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale, *Des stéréotypes? pas dans ma municipalité*. 2014.

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INTÉGRATION DE L'ADS DANS UNE INITIATIVE

Nous l'avons vu précédemment, l'ADS est aussi une approche évaluative. Si vous voulez savoir si une initiative a intégré les notions d'égalité dans toutes les phases du projet, voici une grille d'évaluation basée sur l'ADS qui pourra vous aider à le faire.

1. Cadre général de l'initiative

- La perspective du genre est-elle intégrée dans l'analyse de l'initiative?
- Est-ce qu'il y a une ventilation des informations selon les sexes?
- Les réalités propres aux femmes et aux hommes sont-elles ressorties dans l'état de situation ou la description de la problématique?

2. Enjeux

- Y a-t-il des enjeux? Pour qui sont ces enjeux?
- Est-ce que ce sont les mêmes pour les femmes et les hommes?
- Ces enjeux différenciés selon le sexe sont-ils présents dans l'analyse contextuelle de l'initiative?

3. Objectifs

- Quels sont les objectifs de l'initiative?
- La différence hommes/femmes y est-elle incluse?
- Ces objectifs répondent-ils autant aux besoins des femmes que ceux des hommes?

4 Analyse de l'initiative, politique, mesure...

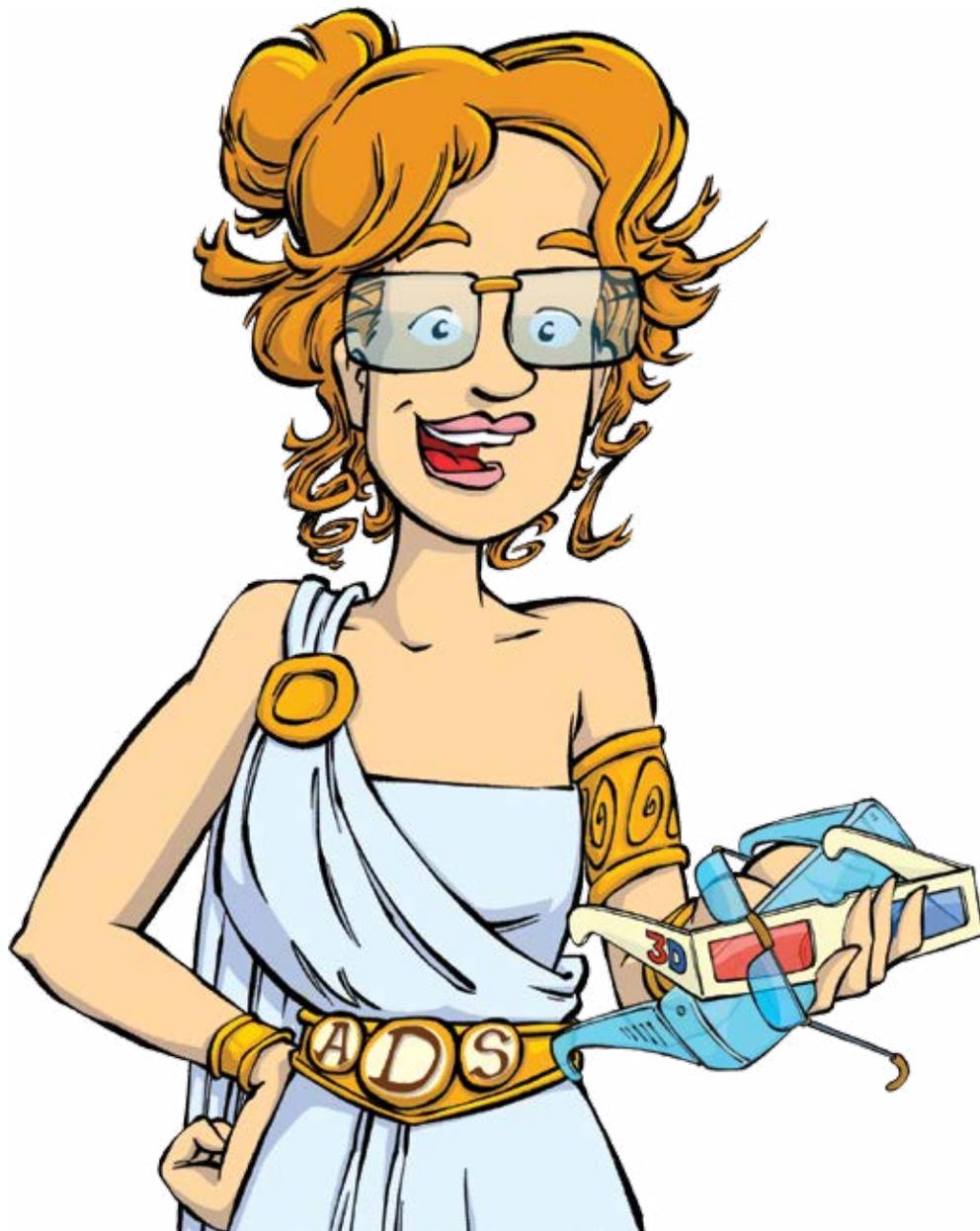
- Les interventions choisies visent-elles les femmes et les hommes? Répondent-elles aux besoins différenciés des deux sexes?
- Qui sera le plus touché par l'initiative?
- L'initiative a-t-elle des effets pervers en regard de l'égalité? Quels sont-ils?
- Les ressources financières prévues profitent-elles autant aux femmes qu'aux hommes?
- L'initiative véhicule-t-elle des stéréotypes sexistes?

5. Les résultats attendus

- L'initiative permet-elle des bénéfices équitables pour les femmes et les hommes?
- Comment les conséquences de l'initiative seront-elles différentes pour les femmes et les hommes?
- En quoi cette initiative atteint-elle les objectifs d'égalité?

6. Évaluation

- Est-ce que la situation pour laquelle l'initiative a été mise en place a été corrigée?
- Quels sont les effets à court, moyen, long terme de cette initiative?
- Si les objectifs de départ n'ont pas été atteints ou la situation n'a pas été corrigée comme nous le voudrions, quelles stratégies pourrions-nous utiliser pour influencer les responsables de l'initiative?
- Quelles seraient nos recommandations?



RESSOURCES À CONNAÎTRE POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES

Des ressources utiles

Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

Francyne Ducharme, coordonnatrice

Téléphone : 819-758-8282

coordo@femmescentreduquebec.qc.ca • www.femmescentreduquebec.qc.ca

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Joanne Blais, coordonnatrice

Téléphone : 819-372-9328

info@tcmfm.ca • www.tcmfm.ca

Récif 02 – Rubrique ADS

www.recif02.com

Secrétariat à la condition féminine

www.scf.gouv.qc.ca

Relais-femmes

www.relais-femmes.qc.ca

Orégand

www.oregand.ca

Conseil des Montréalaises

Vidéo sur l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes : *Demain, Montréal pour toutes et pour tous*

<http://vimeo.com/73098482>

Statistiques

Données régionales du Conseil du statut de la femme

<http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/AMS/article.php?storyid=64>

Institut de la statistique du Québec

<http://www.stat.gouv.qc.ca/plan-site.html>

Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

<http://www.bdso.gouv.qc.ca>

Statistiques Canada

www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html

AUTOÉVALUATION EN ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES

MODULE 1 : L'ÉGALITÉ AU CŒUR DE L'ADS

Connaissances ou habiletés à consolider ou à améliorer	<i>À l'aise</i>	<i>À travailler</i>
Démontrer que l'égalité n'est pas chose faite		
Connaître les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes		
Expliquer la discrimination systémique		
Reconnaître quand utiliser l'approche spécifique ou transversale		

MODULE 2 : FAIRE CONNAISSANCE AVEC L'ADS

Connaissances ou habiletés à consolider ou à améliorer	<i>À l'aise</i>	<i>À travailler</i>
Définir clairement ce qu'est l'ADS		
Expliquer la raison d'être de l'ADS. Pourquoi est-ce important?		

MODULE 3 : MAÎTRISER L'APPROCHE ADS

Connaissances ou habiletés à consolider ou à améliorer	<i>À l'aise</i>	<i>À travailler</i>
Identifier les phases habituelles d'une initiative		
Étape 1 : Décrire la problématique		
Être en mesure de bien décrire la situation avec des données quantitatives et qualitatives		
Reconnaître les réalités et besoins spécifiques des femmes et des hommes		
Étape 2 : Analyser les données recueillies		
Savoir identifier des enjeux sexuels		
Fonctionner avec une grille d'analyse féministe		
Étape 3 : Concevoir le plan d'action		
Rédiger des objectifs sexuels		
Identifier des indicateurs en lien avec les objectifs énoncés qui tiennent compte des femmes et des hommes		
Élaborer un plan d'action et des activités opérationnelles qui intègrent les éléments d'ADS		
Étape 4 : Procéder à la mise en œuvre		
Savoir déterminer les ressources nécessaires en lien avec les étapes précédentes		
Étape 5 : Suivi et évaluation		
S'assurer de l'intégration de l'ADS tout au long de l'initiative en faisant le lien avec les étapes précédentes qui ont intégré l'ADS		
Se donner des mécanismes pour collecter les données		

MODULE 4 : DÉVELOPPER NOS STRATÉGIES

Trouver les bons arguments pour défendre l'ADS		
Être capable de dépister les stéréotypes sexistes		

Mes trois principales forces

1. _____
2. _____
3. _____

Les trois principaux aspects à renforcer

1. _____
2. _____
3. _____

Qu'est-ce que je peux faire pour renforcer ces aspects?

SI ON Y REGARDE DE PLUS PRÈS : L'ADS DANS LES PROJETS CONCRETS

Entre deux arrêts : L'application de l'ADS à la sécurité urbaine ¹

La sécurité urbaine est l'un des enjeux municipaux majeurs. Cette préoccupation a donné lieu à l'application de l'ADS par plusieurs municipalités québécoises depuis les années 90. Voyons comment l'application de l'ADS se réalise concrètement en matière de sécurité urbaine dans une municipalité type.

Phase 1 : Décrire la problématique

- Un sentiment d'insécurité est présent dans la municipalité qui demande des données ventilées aux responsables des sondages. Elle obtient ces données en faisant un sondage auprès de sa clientèle.
- On constate, par exemple, que quatre fois plus de femmes que d'hommes ont peur de sortir seules le soir dans leur quartier (60 % des femmes et 15 % des hommes).

Phase 2 : Analyse des données

- La municipalité s'associe aux groupes de femmes et aux partenaires du milieu pour analyser les causes de cette peur et envisager de solutions.
- Les femmes ont peur de la violence sexuelle, de la violence faite par les hommes. Elles se sentent démunies et impuissantes à contrer cette violence. Souvent, elles évitent de sortir le soir.
- Les hommes, quant à eux, ont peur de se faire voler et d'être attaqués physiquement si les agresseurs sont plus forts et plus nombreux qu'eux.

Phase 3 : Conception du plan d'action

- Les partenaires optent prioritairement pour l'adaptation du transport en commun aux besoins des femmes et des filles et pour l'aménagement sécuritaire des lieux publics.



Source : Groupe Femmes, *Politique et Démocratie, Traces et jalons*, volume 8, no 1, février 2006, p. 5.

Phase 4 : Mise en œuvre du projet

- Après un projet pilote réussi, la société de transport annonce la mise en place permanente du service « Entre deux arrêts ». Ce service permet aux femmes et aux filles de descendre en soirée à l'endroit de leur choix sur le parcours pour se rapprocher de leur destination. Ce service a déjà été adopté par les sociétés de transport de plusieurs villes, dont la Communauté urbaine de Montréal, de Gatineau, de Laval, Québec, Trois-Rivières, etc. Le projet d'aménagement sécuritaire des lieux publics, rues, parcs et équipements récréatifs a misé sur la participation des femmes. L'élaboration et l'intégration de critères d'aménagement du point de vue des femmes à des équipements, comme les stations de métro, ont permis d'augmenter la visibilité, l'éclairage et la signalisation dans ces lieux au bénéfice de l'ensemble de la population.
- La ville de Montréal a ensuite produit un guide d'aménagement sécuritaire pour son personnel et ses partenaires.

Phase 5 : Suivi et évaluation

- La société de transport de Montréal évalue le service dans le cadre de ses activités annuelles visant à établir le degré de satisfaction de sa clientèle. Le bilan est très positif, comme dans la plupart des autres villes qui ont implanté le service « Entre deux arrêts ». Le processus ayant mené à la mise en place du service à Montréal a d'ailleurs été reconnu comme « Meilleure pratique » par les Nations Unies (ONU Habitat) en l'an 2000 (évaluation par un jury international).



DESCRIPTION ÉTAPE PAR ÉTAPE



Étape 1 : Décrire la problématique

Dresser l'état de situation en y intégrant les données quantitatives (statistiques) et qualitatives.

À RETENIR

Pour avoir une juste idée des réalités des deux sexes, on peut consulter les groupes ayant développé une expertise à ce sujet.

Pour ce faire, on se pose les questions suivantes :

- Quelles sont les données dont j'aurai besoin pour établir le portrait de la situation? Sont-elles sexuées? Ou puis-je les trouver?
- Quelles réalités ces données font-elles ressortir? Sont-elles les mêmes pour les femmes et les hommes?

Étape 2 : Analyser les données recueillies

Quelles sont les personnes ciblées par cette problématique?

- Y a-t-il des écarts entre les femmes et les hommes que les comparaisons mettent en évidence? Lesquels? Comment peut-on les expliquer?
- Quels sont les enjeux observés pour les femmes et pour les hommes en regard de la problématique?
- D'autres variables significatives doivent-elles être prises en considération pour mieux comprendre les réalités des femmes et des hommes? (par exemple l'âge, le revenu, la région, l'origine ethnique, la scolarité, l'état civil, etc.)? Comment avoir accès à ces données?

Étape 3 : Concevoir le plan d'action

Tenir compte des besoins des femmes et des hommes lors de la conception d'une initiative dans l'établissement du plan d'action.

Phase 1 :

Déterminer les objectifs sexués et les indicateurs en tenant compte des éléments des étapes précédentes.

- Une fois les enjeux mis en évidence, quels objectifs faut-il viser pour tenir compte de manière appropriée des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes?
- Les objectifs auront-ils pour effet de prévenir ou de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes?
- Les résultats anticipés sont-ils les mêmes pour les femmes et les hommes?
- Les indicateurs choisis nous permettent-ils de savoir si on atteint nos objectifs d'égalité?

Phase 2 : Définir les activités opérationnelles.

Quels moyens concrets peut-on envisager pour réduire ou mieux éliminer les écarts observés entre les femmes et les hommes?

En quoi les stratégies et les moyens d'action vont-ils permettre de réduire les écarts entre les femmes et les hommes?

Comment éviter que certaines actions renforcent des stéréotypes sexistes liés aux réalités des deux sexes?

À RETENIR

Les objectifs et les indicateurs doivent favoriser la réduction des inégalités révélées aux phases 1 et 2.

Les indicateurs identifiés doivent permettre de vérifier si nos objectifs sexués sont atteints.

Ne pas oublier de préciser les données à recueillir pour documenter l'atteinte de l'objectif.

À RETENIR

Cette phase permet de concrétiser les phases précédentes en planifiant très précisément les actions de l'initiative qui intègre l'ADS.

Il faut toujours s'interroger devant la neutralité apparente d'une action. Aucune action n'est totalement neutre pour l'un ou l'autre sexe, car les enjeux ne sont pas nécessairement les mêmes.

Cela permet de privilégier des solutions adaptées aux réalités et aux besoins différenciés des femmes et des hommes.

Étape 4 : Procéder à la mise en œuvre

- Déterminer la stratégie de mise en œuvre et les ressources nécessaires, afin que les femmes et les hommes profitent de façon équitable de l'initiative.
- Quels sont nos besoins particuliers en fonction de l'ADS?
- La mise en œuvre du projet intègre-t-elle les besoins différenciés des femmes et des hommes? Quelle est la stratégie adoptée pour répondre à ces besoins?
- Les ressources et partenaires impliqués dans la réalisation de l'initiative sont-ils représentatifs des réalités et des besoins distincts entre les femmes et les hommes?
- Est-ce que les organismes qui prônent l'égalité entre les femmes et les hommes font partie de nos partenaires?
- Les ressources humaines et financières consacrées à l'initiative sont-elles réparties selon la différenciation observée entre les femmes et les hommes?

À RETENIR

Ne pas oublier de nommer un·e responsable de la réalisation du plan d'action.

L'importance de sensibiliser les intervenant·es et les partenaires de l'initiative à l'analyse différenciée selon les sexes.

Prévoir des outils de collecte de données sexuées tant quantitatives que qualitatives (formulaire, bases de données) pour mesurer nos indicateurs.

Étape 5 : Faire le suivi et l'évaluation

S'assurer que les activités prévues ont tenu compte des réalités différenciées des femmes et des hommes.

À RETENIR

En matière d'ADS, suivre plus particulièrement les indicateurs liés à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Si des recommandations sont formulées, s'assurer que celles-ci visent également la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

- Quels ont été les effets de l'intervention chez les femmes et chez les hommes?
- Les objectifs et les résultats ont-ils été atteints?
- En quoi, l'initiative a-t-elle contribué à l'atteinte de l'égalité entre les sexes?
- Quelles modifications au projet pourrait-on proposer pour mieux tenir compte des besoins différenciés des femmes et des hommes?

Partager notre vision

Tout au long du processus d'intégration, la communication auprès des membres de l'organisation et du comité ou des personnes visées et la consultation auprès des expertEs sont essentielles.

L'intégration de l'ADS dans vos communications impose

- de choisir vos outils de communication en fonction des femmes et des hommes;
- de cibler vos messages en fonction des réalités des femmes et des hommes;
- de communiquer votre message afin de rejoindre efficacement tant les femmes que les hommes;
- de rédiger vos messages de façon inclusive (rédaction épiciène) pour rendre visibles les femmes et les hommes.

L'intégration de l'ADS dans vos consultations impose

- de cibler vos stratégies de consultation en tenant compte des femmes et des hommes;
- de joindre autant les femmes et les hommes pour bien documenter la situation des deux sexes;
- de mettre à contribution les différents spécialistes ou organisations en études des femmes et des hommes;
- de tenir compte lors de vos consultations des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes que vous consultez.



Ajout d'une autre étape :

Selon l'organisation pour laquelle vous travaillez, pour aller plus loin dans les étapes de réalisation de votre initiative, vous aurez peut-être à rencontrer les décideurEs de votre organisation pour leur démontrer la pertinence et l'importance d'intégrer l'ADS à votre projet. Habituellement, cette étape se fait tout de suite entre l'analyse des données sexuées et la conception du plan d'action. C'est à ce moment que les décisionnaires prennent les « décisions de fond » et orientent le projet.

Élaboration de scénarios qui tiennent compte des réalités et besoins différenciés des femmes et des hommes.

Vous devrez démontrer :

- identifier les raisons qui motivent votre choix d'intégrer l'ADS;
- élaborer des scénarios en fonction de l'ADS;
- les scénarios proposés doivent les éclairer sur les avantages de tenir compte des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes et sur les conséquences de ne pas en tenir compte;
- émettre des recommandations basées sur les résultats de l'analyse différenciée selon les sexes;
- Ne pas oublier le facteur budgétaire, car celui-ci aura un impact important sur les scénarios que vous proposerez. Prévoyez quelles ressources (humaines, matérielles, financières, etc.) dont vous aurez besoin et démontrez qu'il est avantageux de procéder ainsi pour la réussite de votre initiative.

En savoir plus

Pour savoir comment articuler cette étape à votre initiative, voir l'étude de cas proposée sur la clé USB. Le projet décrit a intégré à leur projet cette étape.

GRILLE POUR LA COLLECTE D'INFORMATIONS

À l'étape 1, vous devez recueillir des données quantitatives et qualitatives pour tracer le portrait de la situation. Voici une grille qui pourra vous aider pour la collecte de ces informations.

Tout d'abord, un exemple

Un organisme d'employabilité doit mettre en place un programme de formation lié à l'emploi pour de jeunes adultes. L'ADS sera intégrée à son projet. Voici comment il va procéder pour l'étape 1.

Vous devez en savoir plus sur la problématique ciblée. Qu'est-ce que vous voulez savoir? Quelles sont vos questions?	Quelles sont les sources de données quantitatives? (Faits et statistiques)	Quelles sont les sources de données qualitatives (Expériences et opinions)
Parmi les jeunes, quel est le taux de participation aux activités de formation liées à l'emploi? Selon le sexe? Selon le type de formation? Selon l'âge?	<ul style="list-style-type: none">• Statistique Canada• Statistiques Québec• Les partenaires en emploi ou en formation	<ul style="list-style-type: none">• Les partenaires communautaires en matière de formation et d'emploi• Les groupes de femmes• Les expertes et experts locaux en regard de la formation et de l'emploi• Les commissions scolaires• Les entrepreneurs
Quels sont les obstacles spécifiques que vivent les femmes ou les hommes en regard de leur formation, de leur recherche d'emploi?		

Votre propre grille

Qu'est-ce que je veux savoir? Quelles sont mes questions?	Quelles sont les sources de données quantitatives? (Faits et statistiques)	Quelles sont les sources de données qualitatives (Expériences et opinions)

DES FICHES DE TRAVAIL POUR L'INTÉGRATION DE L'ADS À VOTRE INITIATIVE

Voici quelques tableaux qui pourront vous aider, à chacune des étapes de l'ADS, à colliger de façon claire les informations recueillies.

Étape 1 : Décrire la problématique

À l'étape 1, vous devez recueillir des données quantitatives et qualitatives pour tracer le portrait de la situation. Voici une grille qui pourra vous aider pour la collecte de ces informations.

Grille de collecte de données.

Qu'est-ce que je veux savoir? Quelles sont mes questions?	Quelles sont les sources de données quantitatives? (Faits et statistiques)	Quelles sont les sources de données qualitatives (Expériences et opinions)

Étape 2 : Analyser les données recueillies.

Quelles sont les similitudes, les différences entre les femmes et les hommes dont vous devez tenir compte dans le cadre de votre initiative?

Similitudes femmes/hommes	Différence/femmes Quelles femmes?	Différence/homme Quels hommes?

Une fois les différences établies entre les femmes et les hommes établies, quels sont les écarts constatés et les enjeux qui en découlent?

ÉCARTS CONSTATÉS	ENJEUX
FEMMES	
HOMMES	

Étape 3 : Concevoir le plan d'action.

Dans le cadre de votre initiative, à la lumière des précédentes étapes, quels seraient les objectifs à atteindre et comment les mesureriez-vous?

OBJECTIFS	INDICATEURS DE RÉSULTATS

En fonction des étapes précédentes, choisissez les actions qui vous permettront d'atteindre vos objectifs.

OBJECTIFS CIBLÉS	ACTIONS PRÉVUES Pour les deux sexes	ACTIONS PRÉVUES Femmes	ACTIONS PRÉVUES Hommes

Étape 4 : Procéder à la mise en œuvre.

ACTIONS PRÉVUES Pour les deux sexes Comment faire?	ACTIONS PRÉVUES Femmes Comment faire?	ACTIONS PRÉVUES Hommes Comment faire?

Étape 5 : Faire le suivi et l'évaluation.

En cours de processus et à la fin de l'initiative, vérifiez si les résultats escomptés sont atteints en fonction des indicateurs de résultats.

OBJECTIFS CIBLÉS	RÉSULTATS OBTENUS SELON LES INDICATEURS	CORRECTIFS

Communication

À chacune des étapes, vous devrez communiquer vos résultats, vos conclusions en ADS aux partenaires de l'initiative.

QUOI DIRE?	A QUI LE DIRE?	COMMENT LE DIRE?

Consultation

Vous devrez peut-être consulter des expertEs pour vous aider à établir le portrait de la situation, analyser les données, déterminer les objectifs.

QU'EST-CE QUE JE VEUX SAVOIR?	A QUI LE DEMANDER?

SUIVI DE L'INTÉGRATION DE L'ADS TOUT AU LONG DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE

Pour vous assurer que votre initiative intègre parfaitement l'ADS à toutes les étapes de la mise en place de celle-ci, voici un ensemble de questions pour en faire le suivi.

1 Cadre général :

- La perspective du genre est-elle intégrée dans l'analyse du projet?
- Fait-on ressortir les besoins et les réalités différenciées des femmes et des hommes?
- Fait-on état de données quantitatives et qualitatives sexuées?

2 Buts :

- Le but de l'initiative projetée reflète-t-il aussi bien les réalités et besoins des femmes que des hommes?
- Prend-on en considération les problèmes et disparités entre les femmes et les hommes en répondant à des besoins des deux sexes?

3 Groupes cibles :

- L'initiative concerne-t-elle les femmes et les hommes? Surtout les femmes? Surtout les hommes?
- L'initiative apporte-t-elle des avantages aussi bien aux femmes qu'aux hommes?
(Exception : projets visant spécifiquement les femmes ou les hommes (approche spécifique))

4 Objectifs :

- Les objectifs de l'initiative consistent-ils à répondre aux besoins différenciés des femmes et des hommes?
- Les objectifs visent-ils l'égalité entre les femmes et les hommes?

5 Activités :

- Les activités prévues impliquent-elles la participation des femmes et des hommes?
- D'autres activités sont-elles nécessaires pour affirmer le souci d'égalité de l'initiative? (formation spécifique, recherche complémentaire, consultation auprès de ressources concernées, etc.)?

6 Indicateurs :

- Des indicateurs ont-ils été mis au point pour apprécier la réalisation des différents objectifs de l'initiative?
- Ces indicateurs mesurent-ils les aspects spécifiques des deux sexes en regard de l'ADS?

7 Réalisation :

- Qui mettra en œuvre l'initiative prévue?
- Ces personnes possèdent-elles les connaissances et habiletés requises en matière d'ADS?
- Disposent-elles d'outils, de méthode ou d'accompagnement pour réaliser le projet dans le respect du souci de l'égalité?
- Les femmes aussi bien que les hommes (professionnels et groupes cibles) prendront-ils part à la mise en œuvre du projet?

8 Suivi et évaluation :

- La stratégie de suivi et d'évaluation est-elle soucieuse d'égalité?
- A-t-on des mécanismes de collecte des données pour le suivi des actions?

9 Risques :

- A-t-on pris en compte les stéréotypes ou les barrières structurelles qui empêchent les femmes ou les hommes de bénéficier pleinement de l'initiative?

10 Budget :

- A-t-on vérifié que les ressources financières dédiées à l'initiative permettent autant aux femmes qu'aux hommes de profiter des résultats?
- Le budget laisse-t-il la marge de manœuvre pour l'engagement d'une ressource pour la sensibilisation, la formation ou l'accompagnement de la perspective « ADS » durant le projet?

11 Partenaires :

- A-t-on pris le temps de sensibiliser les partenaires ou les collaborateurs à l'ADS?
- A-t-on vérifié leur degré de compréhension de l'ADS?

12 Communications :

- Une stratégie de communication a-t-elle été mise au point pour informer les divers partenaires concernés de l'existence, des progrès et des résultats de l'initiative en regard de l'égalité?

AIDE-MÉMOIRE POUR L'INTÉGRATION DE L'ADS

Voici quelques éléments qu'il est bon de se rappeler lors de l'intégration de l'ADS à une initiative.

Étape 1 : Décrire la problématique

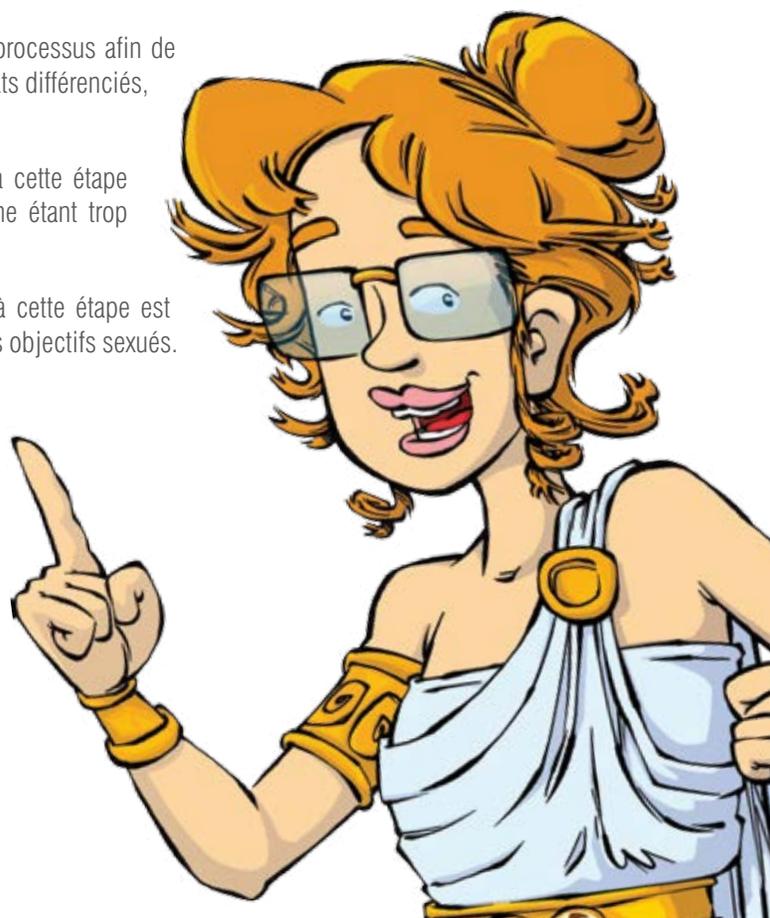
- L'importance de la recherche et des données sexuées.
- La consultation en matière d'ADS :
 - La consultation auprès d'expertes et d'experts dans le domaine lié au projet va de soi, mais la consultation auprès des personnes ou groupes ayant une connaissance en ce domaine, mais plus spécifiquement auprès des femmes et des hommes, est souvent laissée pour compte.

Étape 2 : Analyser les données recueillies

- Éviter de renforcer les stéréotypes sexistes.
- Faire ressortir les réalités différenciées des femmes et des hommes et les analyser à partir d'une grille féministe.
- Ne pas oublier l'importance des enjeux.

Étape 3 : Concevoir le projet

- Il faut continuer à intégrer l'ADS tout au long du processus afin de contrer la perception suivante : « J'ai fait des constats différenciés, donc j'ai fait une ADS. ».
- Les risques d'abandonner l'intégration de l'ADS à cette étape sont importants : éviter de voir l'opération comme étant trop complexe.
- Un exercice d'identification d'indicateurs sexués à cette étape est essentiel, afin de faciliter la mesure de l'atteinte des objectifs sexués.
- Un constat majeur : l'engagement des partenaires ou collaborateurs et de la personne responsable du projet est une clé de succès tout au long de l'initiative, mais particulièrement à cette étape.



Étape 4 : Procéder à la mise en œuvre

- Lorsque les personnes qui font la mise en œuvre sont différentes de celles qui ont rédigé le projet, il faut :
 - s'assurer que les pratiques prennent en compte les besoins différenciés des femmes et des hommes et visent la diminution des stéréotypes;
 - que les responsables de la mise en œuvre comprennent bien le processus de l'ADS;
 - les sensibiliser aux réalités et besoins différenciés des femmes et des hommes, effectuer des suivis réguliers de chacune des mesures et procéder à une collecte de données sexuées rigoureuses permettant d'apporter les correctifs nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Prévoir des outils de collecte de données sexuées, tant quantitatives que qualitatives (formulaires, bases de données, etc.).

Étape 5 : Faire le suivi et l'évaluation

- Ne pas oublier de nommer un ou une responsable du plan d'action, mais aussi de l'évaluation à la fin du projet.
- Établir des mécanismes de prise de décision pour apporter les correctifs nécessaires à l'atteinte des résultats tout au long de la mise en œuvre.
- S'assurer que des recommandations visant la réduction des inégalités sont formulées à la fin du projet.
- Si une évaluation formelle n'est pas réalisée, s'assurer que minimalement :
 - un bilan sur les impacts en matière d'égalité entre les femmes et les hommes est fait;
 - des recommandations sont émises en matière d'égalité.
- Lors de la présentation des résultats de votre initiative, mentionner les avantages de l'intégration de l'ADS à celle-ci.



ÉTUDE DE CAS ¹ PROGRAMME DE BONIFICATION ET D'INCITATION À LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PARASCOLAIRES.

Note : L'Étape 1 de cet exemple est réalisée à partir de l'actualité québécoise et d'études réalisées.

Étape 1 : Décrire la problématique.

Problématique :

Trop de jeunes quittent encore l'école sans diplôme ni qualification et les efforts pour contrer ce problème ne sont pas suffisants.

Contexte :

« En septembre 2009, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) lançait la stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires, qui propose de hausser à 80 % le taux de diplomation des jeunes de moins de 20 ans d'ici 2020. »

Pour atteindre cet objectif, l'une des voies de réussite privilégiée est la bonification de l'offre d'activités parascolaires dans les écoles secondaires.

Finalité :

Augmenter le taux de participation des jeunes filles et des jeunes garçons aux activités parascolaires afin de favoriser la réussite scolaire.

Recherche :

Cette étape de recherche d'information est fort importante, car il s'agit de recueillir l'information qualitative et quantitative liés aux activités parascolaires. Ainsi les sondages, rapports et recherches crédibles sont à la base de la définition de la problématique et des enjeux. Des données statistiques sexuées doivent être disponibles pour appuyer l'analyse. De plus, la prise en compte d'autres variables telles que l'âge, le type d'école, le revenu familial, la structure familiale, etc., permet d'introduire une réalité plus claire des besoins des jeunes filles et des jeune

1. Source : Culture, communications et Condition Féminine, Secrétariat à la condition féminine, *Formation en ADS, Exemple concret, Programme de bonification et d'incitation à la pratique d'activités parascolaires*, version 2011.

Qu'est-ce que je veux savoir? Quelles sont mes questions?	Quelles sont les sources de données quantitatives? (faits et statistiques)	Quelles sont les sources de données qualitatives (expériences et opinions)
A. Le nombre annuel de filles du secondaire ayant participé aux activités parascolaires, selon le type d'activités (sportives et culturelles) des années 1, 2 et 3 du projet	<p>Résultats d'une enquête auprès de 3 682 jeunes. Et si la participation faisait la différence... Les activités parascolaires des élèves du secondaire et la réussite éducative. Rapport d'enquête réalisé par le MELS en 2005.</p> <p>Le document d'accompagnement destiné aux conseils d'établissement des écoles primaires et secondaires du Québec pour intégrer la dimension culturelle au projet éducatif de l'école, Cap sur la culture, réalisé par le ministère de la Culture et des Communications en 2002.</p>	
B. Le nombre annuel de filles inscrites au secondaire aux années 1, 2 et 3 du projet.		
C. Le nombre annuel de garçons du secondaire ayant participé aux activités parascolaires, selon le type d'activités (sportives et culturelles), des années 1,2 et 3 du projet.		
D. Le nombre annuel de garçons du secondaire inscrits aux années 1,2 et 3 du projet.		
E. Le nombre annuel d'activités sportives tenues aux années 1,2 et 3 du projet.		
F. Le nombre annuel d'activités culturelles tenues aux années 1,2 et 3 du projet.		

Résultats de la cueillette de données

Le rapport d'enquête *Et si la participation faisait la différence... Les activités parascolaires des élèves du secondaire et la réussite éducative* démontre que :

Données sexuées

Activités choisies	Filles	Garçons
Toutes activités parascolaires confondues	88,2 %	87,6 %
Activités culturelles	70 %	60,5 %
Activités liées au bénévolat	30 %	19,4 %
Activités sportives	71 %	80,5 %
Activités liées à l'informatique	25 %	40,9 %

Autres données

Selon le rapport d'enquête, la majorité des élèves du secondaire, soit près des deux tiers, prend part à la fois à des activités sportives et socioculturelles et 12 % ne participent à aucune activité organisée par l'école.

De plus, parmi les élèves qui participent, 11 % ne participent qu'à des activités sportives et 11 % ne participent qu'à des activités socioculturelles.

De plus, les responsables de l'initiative, en colligeant les données, se rendent compte que l'offre d'activités parascolaires ne répond pas toujours aux activités souhaitées par les élèves. Cette raison peut expliquer pourquoi certains élèves ne participent à ces activités.

Constats suite aux données statistiques sexuées :

- Le taux global de participation aux activités parascolaires est tout à fait semblable chez les filles mais ce taux de participation des garçons et des filles varie en fonction du type d'activités.
- Plus d'élèves participeraient si l'offre d'activités correspondait à leurs demandes.

Étape 2 : Analyser les données.

Préciser les similitudes et les écarts entre les femmes et les hommes.

Similitudes filles/garçons	Différence/filles	Différence/garçons
Taux de participation équivalent aux activités parascolaires.	Les filles ont un taux de participation plus élevé aux activités culturelles et à celles liées au bénévolat et ont un taux de participation plus faible aux activités sportives et à celles liées à l'informatique.	Les garçons un taux de participation plus élevé aux activités sportives et à celles liées à l'informatique et ont un taux de participation plus faible aux activités culturelles et à celles liées au bénévolat.

Déterminer les enjeux

ÉCARTS CONSTATÉS	ENJEUX
FILLES	
Taux de participation plus faible aux activités sportives et à celles liées à l'informatique.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire comprendre aux filles les bienfaits des activités sportives. 2. Augmenter leur pratique de ces activités.
GARÇONS	
Taux de participation plus faible aux activités culturelles et à celles liées au bénévolat.	<ol style="list-style-type: none"> 3. Faire comprendre aux garçons les bienfaits des activités culturelles. 4. Augmenter leur pratique de ces activités.
FILLES & GARÇONS	
<p>Bon taux de participation aux activités parascolaires mais celui-ci pourrait augmenter.</p> <p>L'offre d'activités devrait être élargie afin de mieux répondre à la demande afin d'aller chercher les élèves récalcitrants.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 5. Faire prendre conscience au milieu scolaire (décisionnaires, intervenantEs) ainsi qu'aux jeunes filles et aux jeunes garçons que la participation aux activités parascolaires augmente leur chance de diplomation. 6. Augmenter la pratique d'activités parascolaires tout en s'assurant que la majorité des jeunes bénéficient de tous les bienfaits autant des bienfaits que procurent les activités sportives sur la santé que des bienfaits que procurent les activités culturelles et sociales sur les plans de la créativité et de l'ouverture sur les autres et sur le monde. 7. Offrir de nouvelles activités pour rejoindre le plus grand nombre d'élèves possibles.
Les résultats de cette enquête montrent que les filles et garçons font des choix conformes aux stéréotypes véhiculés.	<ol style="list-style-type: none"> 8. Diminuer les stéréotypes sexistes.

Ajout d'une étape supplémentaire Élaboration des scénarios.

Compte tenu de la structure de l'organisation, cette étape a été ajoutée au processus.

Afin d'encourager la participation de l'ensemble des élèves, filles et garçons, il est important de tenir compte des réalités et des besoins différenciés selon le sexe quant à la participation aux activités parascolaires.

Lors de la présentation des scénarios, les analystes devront démontrer :

- l'importance de prendre en considération les enjeux qui touchent les filles et les garçons;
- les risques potentiels d'ignorer l'intégration de l'ADS au projet.

Scénario 1 : Le statu quo dans le type d'activités offertes

Le programme vise à augmenter le taux de participation des jeunes aux activités parascolaires :

- en augmentant le nombre d'activités.

Ce scénario maintient les mêmes activités mais il y a une augmentation de leur nombre. Il n'y a aucune évaluation des nouveaux besoins des jeunes, tant ceux des jeunes filles que ceux des jeunes garçons.

Scénario 2 : Plus d'activités et plus de diversité.

Le programme vise à augmenter le taux de participation des jeunes aux activités parascolaires :

- en augmentant l'offre de service;
- en diversifiant les choix des activités parascolaires disponibles pour les filles et les garçons en tenant compte de leurs réalités et de leurs besoins.

Ce scénario tient compte des réalités et des besoins des jeunes filles et des jeunes garçons. Ainsi l'offre de service prévoit de nouvelles activités afin de répondre à cette nouvelle réalité.

Scénario 3 : Plus d'activités, plus de diversité et....

Le programme vise à augmenter le taux de participation des jeunes aux activités parascolaires :

- en augmentant l'offre de service;
- en diversifiant les choix des activités parascolaires disponibles pour les filles et les garçons en tenant compte de leurs réalités et de leurs besoins;
- en ajoutant des mesures ou activités incitant les jeunes filles et les jeunes garçons à pratiquer des activités sportives et des activités culturelles afin de bénéficier des bienfaits différents que comportent ces deux types d'activités.

Ce scénario va plus loin que les deux premiers. En plus de répondre aux réalités et aux besoins des jeunes filles et des jeunes garçons, il favorisera la diminution des stéréotypes. Ainsi, des ressources sur le terrain dirigeront et guideront les jeunes filles et les jeunes garçons afin qu'ils profitent des deux types d'activités parascolaires.

Recommandations aux instances décisionnelles

L'importance de prendre en considération les enjeux qui touchent les filles et les garçons

Le scénario 3 est recommandé car il :

- privilégie une approche qui tient compte des réalités et des besoins différenciés des filles et des garçons;
- privilégie une diversification dans la pratique d'activités parascolaires;
- favorise une amélioration de la santé et une augmentation de l'estime de soi pour les deux sexes par la pratique d'activités sportives et culturelles;
- propose des mesures de sensibilisation auprès des intervenantes et intervenants sur le terrain qui guideront les jeunes filles à se tourner vers des activités sportives. Il en est de même pour les jeunes garçons qui ne se seraient pas inscrits aux activités culturelles spontanément.

Les conséquences potentielles d'ignorer l'intégration de l'ADS au projet :

- des jeunes filles et des jeunes garçons qui continuent à pratiquer les mêmes activités sportives et les mêmes activités culturelles;
- une invitation au renforcement des stéréotypes;
- un risque pour la santé (faire moins de sport);
- une opportunité manquée d'offrir aux jeunes une occasion de développer leur créativité ainsi qu'une plus grande ouverture sur les autres et sur le monde (moins d'activités culturelles).

Étape 3 : Concevoir le projet

Vous devez déterminer des objectifs qui découlent des étapes précédentes. Pour vous aider, préciser la finalité (ou objectif principal) de votre initiative.

Finalité :

Augmenter le taux de participation des jeunes filles et des jeunes garçons aux activités parascolaires afin de favoriser la réussite scolaire en évitant le renforcement des stéréotypes sexuels.

Indicateurs de résultats

Augmenter de 7 % la participation des jeunes garçons du secondaire aux activités parascolaires et de 7 % la participation des jeunes filles aux activités parascolaires des années 1,2 et 3 du projet.



OBJECTIFS	INDICATEURS DE RÉSULTATS
Diversifier le choix des activités parascolaires pour les filles et les garçons en tenant compte de leurs réalités et de leurs besoins.	Nombre d'activités différentes offertes aux garçons et aux filles
Augmenter l'offre de services	Nombre d'activités offertes
Former des intervenantes et intervenants du milieu scolaire du secondaire afin de développer leurs aptitudes à encourager les jeunes à participer aux activités parascolaires et plus particulièrement les filles à participer aux activités sportives et les garçons aux activités culturelles.	Nombre d'intervenants et d'intervenantes formés. Cible à atteindre : 75 % du personnel Données à recueillir : <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre annuel d'intervenantes et d'intervenants du milieu scolaire • Le nombre annuel total d'intervenantes et d'intervenants du milieu scolaire
Diminuer les stéréotypes sexués	Le nombre de campagnes de promotion réalisées à la fin du projet. Cible à atteindre : 4 campagnes à la fin du projet.

Par la suite, des mesures ou activités concrètes doivent être développées pour atteindre ces objectifs. En fonction des objectifs ciblés, il se peut que certaines de vos actions s'adressent aux deux sexes, d'autres s'adresseront aux femmes ou aux hommes.

Dans l'initiative étudiée, en regard des objectifs choisis, les actions prévues le sont pour les filles et les garçons.

OBJECTIFS CIBLÉS	ACTIONS PRÉVUES
Diversifier le choix des activités parascolaires pour les filles et les garçons en tenant compte de leurs réalités et de leurs besoins.	Création d'un comité de travail Collecte de données grâce à des sondages annuels afin de cerner les réalités et les besoins des filles et des garçons.
Augmenter l'offre de services	Modification des activités parascolaires prioritaires afin qu'elles répondent aux besoins identifiés chez les filles et les garçons.
Former des intervenantes et intervenants du milieu scolaire du secondaire afin de développer leurs aptitudes à encourager les jeunes à participer aux activités parascolaires et plus particulièrement les filles à participer aux activités sportives et les garçons aux activités culturelles.	Organiser et dispenser des séances de formation à l'intention des intervenantes et des intervenants.
Diminuer les stéréotypes sexués	Réaliser des campagnes de promotion présentant des modèles féminins et masculins non stéréotypés exerçant des activités parascolaires.

Étape 4 : Procéder à la mise en œuvre.

Puisque aux étapes 1 à 3, la prise en compte des réalités et des besoins différenciés selon les sexes a été rigoureusement intégrée, l'étape de la mise en œuvre correspond principalement à l'application des éléments mentionnés lors de la conception.

ACTIONS PRÉVUES	COMMENT FAIRE	INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données grâce à des sondages annuels afin de cerner les réalités et les besoins des filles et des garçons 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration des sondages pour la collecte de données sexuées Rédaction d'un rapport sur la collecte de données Sondages annuels 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 70 % de répondantes et répondants
<ul style="list-style-type: none"> Modification des activités parascolaires prioritaires afin qu'elles répondent aux besoins identifiés chez les filles et les garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de nouvelles activités parascolaires sur la base des résultats des sondages Création d'une campagne de promotion de ces nouvelles activités auprès des filles et des garçons. 	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de 2 activités/année dans chacune des catégories. 10 au total Les filles et les garçons s'inscrivent autant dans les activités sportives et culturelles
<ul style="list-style-type: none"> Organiser et dispenser des séances de formation à l'intention des intervenantes et des intervenants. 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse et identification des besoins de formation des intervenantes et intervenants. Élaboration d'un atelier de formation destiné aux intervenantes et intervenants du milieu scolaire qui tiennent compte des besoins des deux sexes mais aussi des stéréotypes sexistes dans le choix des activités 	<ul style="list-style-type: none"> Rejoindre 75 % du personnel
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des campagnes de promotion présentant des modèles féminins et masculins non stéréotypés exerçant des activités parascolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de modèles féminins et masculins non stéréotypés exerçant des activités parascolaires et prendre contact avec ces personnes Élaboration d'une stratégie de promotion Choix d'une firme de marketing en charge de la campagne Tenue de la campagne 	<ul style="list-style-type: none"> Tenir 1 campagne par année

Éléments à considérer pendant la mise en œuvre.

La planification s'est effectuée à un plan national mais la mise en œuvre sur le terrain des activités parascolaires sera aussi réalisée à l'échelle régionale et locale. Tout un enjeu afin que ces décisionnaires ainsi que les intervenantes et intervenants, qui sont nombreux, adhèrent et s'investissent des objectifs touchant la diminution des stéréotypes.

Il s'agit donc de s'assurer que les pratiques seront conformes aux principes et valeurs du programme concernant la prise en compte des besoins différenciés des filles et des garçons ainsi que la diminution des stéréotypes. Des suivis réguliers de chacune des mesures ou activités et une collecte de données sexuées rigoureuse permettront d'apporter les correctifs nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Dans notre exemple, à titre préventif afin de s'assurer de la bonne pratique des intervenantes et intervenants, un sondage a été prévu auprès des jeunes filles et des jeunes garçons lors de la mise en œuvre. De plus, un suivi serré des inscriptions et de la participation des jeunes filles et des jeunes garçons permettra de vérifier si le programme se déroule conformément aux objectifs concernant la prise en compte des réalités des filles et des garçons ainsi que la diminution des stéréotypes.



<p>EFFECTUER UN SUIVI RIGOREUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de formulaires pour la collecte d'information durant la mise en œuvre incluant les données sexuées • S'assurer de transmettre une information claire aux intervenantes et intervenants quant au type de reddition de comptes. • Effectuer le suivi de façon différenciée pour chacun des indicateurs qui le prévoit
<p>ÉVALUATION TRIMESTRIELLE DE LA SITUATION</p>	<p>Évaluation trimestrielle en tenant compte des résultats différenciés des filles et des garçons. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En fonction du suivi rigoureux des indicateurs de chacune des activités mentionnés au plan d'action, faire une analyse permettant d'apporter les correctifs lors de la mise en œuvre.

Étape 6 : Faire le suivi et l'évaluation du projet.

Suivi après un an.

OBJECTIFS CIBLÉS	RÉSULTATS OBTENUS SELON LES INDICATEURS	CORRECTIFS
Diversifier le choix des activités parascolaires pour les filles et les garçons en tenant compte de leurs réalités et de leurs besoins.	80 % des élèves ont répondu au sondage. Objectif atteint puisqu'il était au départ de 70 %.	
Augmenter l'offre de services	Pour la première année, 3 activités supplémentaires ont été ajoutées. L'objectif de deux activités par année a été dépassé. La campagne de promotion a permis l'inscription de 30 élèves se répartissant ainsi : <ul style="list-style-type: none"> • Activité sportive 1 : 9 élèves dont 5 filles et 4 garçons. • Activité sportive 2 : 8 élèves dont 5 garçons et 3 filles • Activité culturelle 3 : 13 dont 9 filles et 4 garçons. Les filles et les garçons s'inscrivent équitablement dans les activités sportives. Par contre, les garçons sont moins présents aux activités culturelles.	Maintenir l'objectif d'augmenter le nombre d'activités parascolaires qui répondent aux réalités et aux besoins des filles et des garçons des années 1, 2, et 3 du secondaire pour atteindre l'objectif principal d'augmenter le taux de participation aux activités parascolaires à 7 %. Consacrer plus d'efforts auprès des garçons en vue de hausser leur participation à des activités culturelles et sociales, pour la prochaine année.
Former des intervenantEs du milieu scolaire du secondaire afin de développer leurs aptitudes à encourager les jeunes à participer aux activités parascolaires et plus particulièrement les filles à participer aux activités sportives et les garçons aux activités culturelles.	Il y a 25 % des intervenantes et intervenants du milieu scolaire qui ont été formés aux besoins des filles et des garçons du secondaire et aux stéréotypes sexuels dans le choix des activités. L'objectif de former 75 % du personnel n'est pas encore atteint	Intensifier les efforts de promotion auprès des intervenantes et intervenants pour atteindre la cible prévue.
Réaliser des campagnes de promotion présentant des modèles féminins et masculins non stéréotypés exerçant des activités parascolaires.	La campagne de promotion prévue a eu lieu. L'objectif de réaliser quatre campagnes n'est pas encore atteint puisqu'il reste trois campagnes de promotion à réaliser d'ici le 31 mars de l'an 3.	Poursuivre les campagnes de promotion à raison d'une par année pour atteindre l'objectif de quatre campagnes pendant le projet.

Autre suivi :

Il peut être pertinent d'évaluer d'autres éléments en lien avec votre initiative. Habituellement, ceux-ci sont déterminés par le type d'initiative que vous avez menée. Par contre il est toujours pertinent d'évaluer les impacts que votre initiative a eus sur les deux sexes en fonction des enjeux dégagés à l'étape 2. Il est également nécessaire d'évaluer si votre initiative a contribué à l'égalité entre les femmes et les hommes.

ÉLÉMENTS À ÉVALUER	RÉSULTATS OBTENUS	CORRECTIFS
Augmenter de 7 % chez les garçons et les filles la participation des activités parascolaires	Le nombre de filles et de garçons inscrits aux activités parascolaires qui répond aux réalités et aux besoins des filles et des garçons du secondaire a augmenté de 5 % la première année chez les deux sexes. L'objectif n'est pas atteint à la première année.	Maintenir le programme
Collecte d'information	Tout au long du projet, on a assuré une collecte de données quantitatives et qualitatives différenciées selon les sexes afin de dresser un portrait précis.	
Impact chez les garçons	Effets sur les garçons : les données statistiques nous amènent à croire qu'ils se sont montrés réticents par rapport aux activités culturelles. Par contre, leur taux de participation aux activités parascolaires a augmenté et on remarque en parallèle que le taux de diplomation des garçons ayant participé aux activités parascolaires.	Renforcer auprès des garçons des bienfaits des activités culturelles
Impact chez les filles	L'intervention a eu des effets positifs; on constate une diversification des activités choisies et elles ont fait plus d'activités sportives. De plus, le taux de diplomation des filles ayant participé aux activités parascolaires a également augmenté.	
Contribution à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes	Les retombées de l'intervention sont considérables. On déboulonne des mythes et on donne un accès équitable aux activités de toutes sortes.	

Consulter et communiquer.

Consultation

Des consultations externes peuvent avoir lieu tout au long de la réalisation du projet, celles-ci permettent :

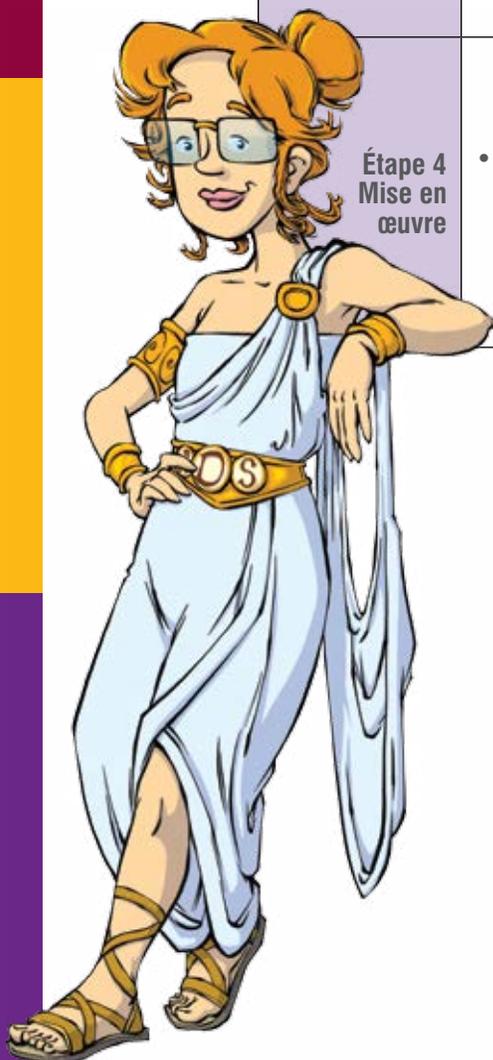
- de bien cerner la problématique et les enjeux;
- de soutenir le choix de certaines mesures ou d'activités;
- d'aider au choix des moyens et de la mise en œuvre;
- d'établir une bonne évaluation.

Exemple d'activités de consultation lors des différentes étapes	
Étape 1 Définition de la problématique	<ul style="list-style-type: none">• Sondage ou étude auprès des jeunes filles et des jeunes garçons• Consulter les spécialistes des questions relatives aux préférences des garçons et des filles dans la pratique d'activités parascolaires.• Consultation auprès des spécialistes en mesure et en matière d'évaluation
Étape 2 Analyse des données	<ul style="list-style-type: none">• Consulter des expertES en ADS ou en condition féminine ou masculine.
Étape 3 Conception du plan d'action	<ul style="list-style-type: none">• Consulter les spécialistes en mesure et en évaluation pour l'établissement d'objectifs et d'indicateurs mesurables et sexués.• Consulter des groupes ou intervenants du milieu afin de s'assurer que les orientations ou les mesures correspondent aux besoins et de s'assurer que certains groupes ou personnes-ressources représentent ou connaissent bien les besoins différenciés des filles et des garçons.
Étape 5 Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Consulter des consultantes ou consultants en évaluation pour leur processus d'évaluation du projet.• Réaliser un sondage auprès des jeunes filles et des jeunes garçons• Réaliser un sondage auprès des responsables des activités parascolaires• Réaliser un sondage auprès des intervenantes et intervenants formés aux stéréotypes sexuels et sexistes

Communiquer

Des communications peuvent avoir lieu tout au long de la réalisation du projet. Elles peuvent se réaliser à différentes étapes.

Exemple d'activités de communication lors des différentes étapes	
Étape 1 Définition de la problématique	<ul style="list-style-type: none">Le projet aurait pu faire l'objet d'une communication auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires dès le début des réflexions. <p>Exemple : lorsqu'une instance veut informer sur le démarrage du projet et annonce la mise en place d'un comité.</p>
Étape 3 Conception du plan d'action	<ul style="list-style-type: none">Le lancement du programme est un moment privilégié pour communiquer l'information auprès des établissements scolaires et de la population.Recourir à plusieurs médias lors des diverses communications. De plus, adresser l'invitation de façon différente aux filles et aux garçons afin que l'ensemble des élèves se sente directement interpellé.Présenter des modèles de garçons et de filles dans des activités parascolaires traditionnelles et non traditionnelles.
Étape 4 Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">Dans la stratégie de formation des intervenantes et intervenants, différentes formes de communication pourront être utilisées. Celles-ci devront introduire une information qui tiendra compte des jeunes filles et des jeunes garçons.



BIBLIOGRAPHIE

Le guide et les annexes ont été conçus à partir des documents suivants :

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Secrétariat à la condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales*. Guide synthèse, 2007.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Santé et services sociaux, *Analyse différenciée selon les sexes dans le secteur de la santé et des services sociaux*, Guide mémoire, 2011.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Secrétariat à la condition féminine, *Cahier des formatrices, Séances de sensibilisation et de formation*, octobre 2011.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Secrétariat à la condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes, formation en accompagnement-conseil sur des projets intégrant l'ADS*, mars 2012.

CONDITION FÉMININE CANADA. *L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)*, site Web : www.swc-cfc.gc.ca/gba-accs/index-fra.html.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Portrait des Québécoises en 8 temps*, Édition 2013.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (AQOCI), *Trousse de formation Genre et développement – CQFD*, 2004.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, 2006.

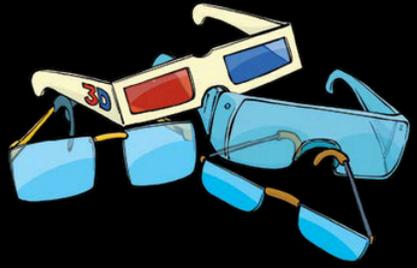
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Secrétariat à la condition féminine, *Programme À égalité pour décider*. Site Web : www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=32.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Secrétariat à la condition féminine, *L'égalité au cœur des municipalités*, Dépliant d'information, 2013.

RELAIS-FEMMES et REGROUPEMENT FÉMINISTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, *Séminaire sur le budget genré et l'analyse inclusive selon le genre*, Compte-rendu, février 2013.

COMMISSION EUROPÉENNE, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, *Guide ÉQUAL de l'intégration de la dimension de genre*, 2004.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Secrétariat à la condition féminine, *L'analyse différenciée selon les sexes (ADS), Séance de sensibilisation à l'intention du personnel professionnel qui participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets*, 2011.



Module 1: L'égalité au coeur de l'ADS

- Des lunettes pour l'égalité
- Quelques statistiques sexuées vues de près
- Voir en trois dimensions: quelques concepts utiles
- Différentes lunettes pour l'égalité

Module 2: Faire connaissance avec l'ADS

- Utiliser une nouvelle paire de lunettes: l'ADquoi ?
- Voir mieux et autrement: la valeur ajoutée de l'ADS
- Une vision concrète de l'ADS

Module 3: Maîtriser l'approche ADS

- Mettre ses lunettes ADS
- Voir en 2 D
- Pour une vision améliorée

Module 4: Développer nos stratégies

- Il y a de la brume dans mes lunettes
- Des lunettes plus performantes: les facteurs de réussite
- Éviter les problèmes de vision
- L'ADS et les groupes de femmes

Module 5: Pour une vision égalitaire l'ADS+

- D'où vient le concept d'intersectionnalité ?
- Le + dans l'ADS
- Le filtre ADS+
- Un exemple concret
- L'ADS+: une valeur ajoutée

REMERCIEMENTS

La rédaction de cette trousse est largement inspirée des formations et des outils fournis par le Secrétariat à la condition féminine en analyse différenciée selon les sexes. Nous tenons à les remercier de nous avoir permis d'utiliser leur matériel.

Recherche et rédaction

Francyne Ducharme, coordonnatrice

Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec

Révision linguistique

Joanne Blais, coordonnatrice

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Cindy Raiche, agente de projets

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Sandy Torres, révision, rédaction, recherche

Conception graphique

Dominique Courchesne, Caligo

Illustrations

Martin Goneau

Table de concertation
du mouvement



Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.

946, rue Saint-Paul, bureau 202
Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3

Téléphone : 819 372-9328
Télécopie : 819 372-9708
Courriel : info@tcmfm.ca

www.tcmfm.ca



Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

19-A, rue de Courval
Victoriaville (Québec) G6P 4W2

Téléphone : 819 758-8282
Télécopie : 819 758-7624
Courriel : info@femmescentreauquebec.qc.ca

www.femmescentreauquebec.qc.ca

Cette trousse ADS a été produite grâce à la participation financière du Secrétariat à la condition féminine, dans le cadre du *Programme de développement de partenariats en régions*.

Secrétariat
à la condition
féminine

Québec 

ISBN: 978-2-9814507-0-8

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2014